11e Année - N° 46 Le N° 1 fr. 50 : par poste : 1 fr. 65 12 Novembre 1921

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 28, Bd St Denis, PARIS
CH. LE FRAPER
DIRECTEUR-FONDATEUR
IMPRIMERIE :
TÉLÉPHONE { Direction
Imprimerie. NORD 56.33

Paola Guglielmi

C'est le **Lundi 21 Novembre,** à 9 heures 45, au "SELECT"

QUE



William **FAVERSHAM**

le célèbre Artiste Américain

le héros du "*FANTOME DE LORD BARIGTON*"

reparaît dans

SA FAUTE

Film exceptionnel (SELZNICK)

GRANDE PUBLICITÉ **SELECT DISTRIBUTION** **ÉDITION : 6 JANVIER**

PAULINE FRÉDÉRICK



La Fin d'un Rêve

Comédie dramatique en 4 Parties

PARAMOUNT PICTURES
EXCLUSIVITÉ GAUMONT

:: Edition du 16 Décembre ::

:: 1 Affiche 150×220 ::
:: Nombreuses photos ::
:: Portraits d'Artistes ::
:: :: Film annonce :: ::



Comptoir Ciné - Location

Gaumont

et ses Agences Régionales

11e Année - N° 46 — Le Numéro : 1 fr. 50; par poste : 1 fr. 65 — 11 Novembre 1921

Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an . . . . 25 fr.
ÉTRANGER
Un an . . . . 50 fr.

Directeur CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS.

TELEPHONE :
Direction : NORD 56-33

UNE GAFFE

par Henri RAINALDY

M. le Président de la République a signé, sans broncher, un décret publié par le *Journal Officiel* du 28 octobre et, d'après lequel se trouve bel et bien établi un droit de douane à l'entrée, de 20 0/0 *ad valorem* sur les films cinématographiques.

En apposant sa présidentielle signature au bas de la feuille de papier ministre que lui présentait je ne sais quelle Excellence, — celle du Commerce, sans doute, — M. Millerand n'y a vu aucun mal. D'ailleurs, jamais un Président de la République ne voit le moindre inconvénient à donner sa signature. N'est-il pas là *pour*, comme demanderait M. Carton de Wiart ? Si, parfois l'auguste paraphe consacre un document ridicule ou contraire à l'intérêt public, c'est tant pis. Après tout, ce qui est contraire au bien public ne l'est pas spécialement au bien privé et le ridicule n'est jamais que relatif; idem l'odieux.

Donc, les films américains, entre autres, vont acquitter un droit de 20 0/0 sur leur valeur, en franchissant notre frontière. A l'heure où nous pouvions espérer, enfin, voir le marché de New-York s'ouvrir petit à petit devant notre production, de jour en jour meilleure; au moment où les bons ouvriers de l'Art cinématographique français, tels que Gance et Nalpas, nous avaient " préparé le terrain " *là-bas*, le petit coup de force gouvernemental arrive à point. Si le bon La Fontaine vivait encore, il ne manquerait pas, à cette occasion, d'écrire une jolie fable, où il s'agirait une fois de plus d'un ours et d'un pavé... La Fontaine était, d'ailleurs, un fabuliste dépourvu du plus élémentaire respect envers les puissants, et je m'étonne toujours que l'on fasse apprendre dans les collèges, les vers de cet infâme révolutionnaire à la jeunesse bourgeoise. Enfin, c'est ainsi...

C'est ainsi que vont nos affaires, et voilà comment elles vont si bien.

Je vous laisse à penser, après cela, si les Américains mettront des gants de six ou de dix onces, pour voter à leur tour des droits de douane, *un peu là*, sur les films étrangers qui émettraient la prétention de se présenter devant le public des U. S. A. ! Or, je me suis laissé dire souvent, durant ces dernières années, que, sans l'appui du marché américain, le film français est condamné à succomber.

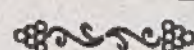
Pour être exagérément pessimiste, cette affirmation contient une part de vérité; et l'on peut deviner facilement quels seront les premiers résultats du nouveau décret.

Quelques centaines de mille francs de recettes en plus à verser dans le tonneau des Danaïdes de notre budget et un nombre imposant de millions arrachés à l'espoir du cinéma français, 1 — 2 = — 1. Résultat, hein ?

Je n'ignore pas que le décret du 28 octobre s'abrite derrière une volonté de protection de notre Industrie et de notre Art ; mais comme toujours, ceux qui l'ont rédigé n'ont oublié que de se documenter auprès des compétences. Ils ne se sont soucié ni de l'opportunité, ni de la manière, ni surtout des conséquences, et leur œuvre n'est qu'une Gaffe nouvelle à ajouter à toutes celles que, ô cinéma ! l'on commet en ton nom.

Henri RAINALDY.

Les Surprises



La sollicitude des pouvoirs publics se manifeste une fois de plus en faveur du cinéma que l'on frappe d'une taxe nouvelle.

L'Officiel du vendredi 28 octobre publie un décret qui débute en ces termes :

« Le Président de la République française,

« Vu la loi du 6 mai 1916, autorisant le Gouvernement, pendant la durée des hostilités et provisoirement, à prohiber l'entrée des marchandises étrangères ou à augmenter les droits de douane ;

« Vu la loi du 31 décembre 1920, maintenant en vigueur jusqu'au 1er janvier 1922 les dispositions de la loi du 6 mai 1916 sus-visée, autorisant le Gouvernement à augmenter les droits de douane ;

« Vu les lois des 11 janvier 1892 et 29 mars 1910 et le décret du 28 mars 1921 sur le tarif des douanes ;

« Vu la loi du 29 juillet 1919 ;

« Sur le rapport du président du conseil, ministre des affaires étrangères, du ministre des finances, du ministre du commerce et de l'industrie et du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts :

« Décrète :

« Article premier. — Le tableau A annexé à la loi de douane du 11 janvier 1892, revisée par la loi du 29 mars 1910 et, en ce qui concerne le tarif général, par le décret du 28 mars 1921, est modifié ainsi qu'il suit à l'égard des marchandises ci-après désignées :

. . . .

. . . .

Les « rouleaux ou bandes pour cinématographes » *paieront* un droit d'entrée de 20 0/0 calculés d'après leur valeur.

***

Ainsi, au lieu de la détaxe que nous attendions et qui nous était formellement promise, c'est une nouvelle taxe dont on nous frappe. Comment qualifier semblable incohérence de la Commission des Finances ?

Interviewé par notre aimable confrère P. de La Borie, M. Jules Demaria, président de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie lui exprime sa stupéfaction :

« J'ignore tout de cette affaire, lui dit-il, pour la bonne raison qu'avant de décréter la taxe douanière, dont nous sommes informés par l'*Officiel*, on a négligé de consulter la Chambre Syndicale compétente.

« Nous avons été amenés, il est vrai, à un moment donné, à faire des propositions de taxation douanière, mais ces propositions étaient liées et subordonnées à un remaniement des taxes d'Etat. Or, non seulement les droits de douane sont relevés, sans que soient abaissées les taxes d'Etat, mais pour établir cette nouvelle fiscalité douanière on n'a tenu aucun compte des modalités indiquées par la Chambre Syndicale dans un rapport très copieux et documenté.

« Que l'on ne vienne donc pas dire que nous sommes traités comme nous l'avions souhaité. Le décret qui vient de paraître et les suggestions de la Chambre Syndicale sont absolument dissemblables.

« Et maintenant, devant le fait accompli, protesterons-nous? Je n'en sais rien. Pour agir je dois être mandaté par la Chambre Syndicale. Mes collègues jugeront-ils une réunion et une discussion nécessaires? C'est à eux de le dire. Pour l'instant je ne suis saisi d'aucune réclamation, d'aucune demande. Je n'ai donc rien à dire, rien à faire, qu'à attendre. »

***

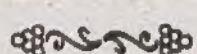
En attendant, l'industrie du film, qui ne peut déjà pas supporter les taxes multiples qu'elle paie aujourd'hui, en crèvera. Ainsi l'aura voulu l'incompétence et l'insouciance de nos représentants.

Voici d'ailleurs, à titre documentaire, le tableau comparatif des droits de douane pour la pellicule. Ils sont édifiants.

	AVANT LE 28 OCTOBRE			ACTUELLEMENT
	MINIMUM	SPÉCIAL AUX ÉTATS UNIS	GÉNÉRAL	
	par mètre	*par mètre*	*par mètre*	
Positifs impressionnés.	0.012	0.018	0.049	20 o/o *ad valorem*, quelle que soit l'origine de la marchandise
Négatifs impressionnés.	0.012	0 018	0.049	
Film Vierge (positif ou négatif)	0.027	0.040	0.103	

N.-B. *Avec le nouveau tarif, la pellicule sensible paiera de 0 fr. 14 à 0 fr. 16 le mètre, plus taxe chiffre d'affaires.*

La Semaine Niçoise



J'aurais mauvaise grâce à ne pas m'excuser ici envers tous les artistes de cinéma, dont les lettres sont restées sans réponse !...

— *Pas ma faute, M'sieu*, leur dirait Gavroche.

Que voulez-vous ?... J'avais Nice en horreur; j'y étouffais ! Alors, un beau matin, avec cinq sous dans ma poche, comme jadis le Juif Errant, j'ai fui dans la campagne au milieu des champs de roses et d'oliviers, dont les parfums grisants montent dans l'azur du ciel !

J'ai voulu, moi aussi, comme un gros bourgeois, vivre dans la lumière éblouissante et dans le foudroiement des poussières estivales .. J'en avais assez, en effet, de rencontrer à tous les carrefours certains « M'as-tu vu » prétentieux, gonflés de vent et de vanité. Il me fallait le décor des harmonieuses collines avec, au loin dans l'horizon, par dessus les blanches villas et les sombres olivaies, les reflets d'or et de saphir de la mer endormie...

Voilà pourquoi je demande à mes correspondants de ne pas trop m'en vouloir et de patienter quelque temps.

A mon départ de Nice, sept cinémas étaient encore ouverts. Réalisaient-ils d'importants bénéfices?... Je n'ai pas à le démontrer. Toujours est-il que j'en compte aujourd'hui QUATORZE, c'est-à-dire le double, avec presque tous des programmes excellemment composés

Il est vrai que la saison est proche et que chaque directeur veut s'assurer l'avantage d'une clientèle élégante et fidèle... Le calcul est juste et, pour ma part, je suis heureux de constater cette floraison de cinémas, floraison d'ailleurs inespérée, à une époque où les étrangers et les hivernants sont encore éloignés de la Côte d'azur !

A noter également les efforts réalisés au point de vue de la musique. Presque tous les établissements Niçois ont maintenant un orchestre symphonique, digne d'une grande ville où les amateurs de cinéma sont en nombre considérable et possèdent une érudition musicale étendue. Assez longtemps la critique a protesté, faisant comprendre aux exploitants récalcitrants combien leur pingrerie allait contre leurs propres intérêts. La lutte a été longue. Mais enfin, la logique et la raison ont triomphé. Nous ne pouvons que nous en réjouir aujourd'hui.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter à tous les établissements de Nice une saison fructueuse, et si j'en juge par les résultats de cette dernière semaine, le public les récompensera largement des sacrifices consentis. Si quelqu'un pouvait douter de cette espèce de sympathie qui existe entre le public et les directeurs entendus, je l'enverrais à Paul Beaumont, dont la salle est trop petite pour sa clientèle.

Avec le très beau film *Au delà des lois humaines*, le Riviéra-Cinéma a connu un succès sans précédent. On a refusé du monde, c'est tout dire.

LE NOVELTY a passé : *La Danse de la mort*, avec comme interprète la grande artiste Nazimova.

LE MODERN a donné : *Du sang dans la prairie* et *Cœur de mannequin*.

L'EXCELSIOR, qui toute l'année a été sur la brèche, a passé une étude de mœurs japonaises : *Pour avoir vu*, où le grand artiste Hayakawa s'est surpassé.

LE POLITÉAMA fait salle comble avec *L'éveil d'une conscience* et *Le Tourbillon*.

LE MAJESTIC-CINÉ a donné : *Au Far West*.

L'APOLLO ! *Charlot et son mannequin*.

LE MONDIAL : *L'Oiseau s'envole*.

LE FÉMINA : *Dans un fauteuil* et *Cri du cœur*.

L'IDÉAL : *L'Orpheline*, avec Biscot et *Dans la nuit*, avec Norma Talmadge.

NICEA : *La grotte du diable*.

ROMÉO : *Le Chevalier du Far-West*.

Cette rapide nomenclature peut donner une idée des efforts tentés par les exploitants de Nice, pour composer des programmes artistiques et variés. Reste à savoir maintenant comment les hivernants apprécieront ces efforts

PAUL BARRIÈRE.

Le " Courrier " en Allemagne



Importation-Exportation.

L'importation n'est pas encore complètement réglée en ce qui concerne le contingent de 1922. Le gouvernement a fait connaître son point de vue qui, pour les producteurs et les importateurs, serait basé sur une compensation pour un métrage égal de films exportés. En ce qui concerne les loueurs, le gouvernement penserait à une augmentation de l'importation, en dehors du contingent, dans la mesure du possible.

Le gouvernement du Reich réintroduit la taxe à l'exportation, dite sociale, à partir du 1er février 1922 probablement. La taxe est de 4 0/0 pour les films impressionnés et de 7 0/0 pour le film vierge, calculée d'après la valeur indiquée sur la facture.

En Amérique vient d'être fondée une société Asta-Film qui s'occupera là-bas de la distribution des films Asta Nielsen.

La Kronos-Film ouvre une succursale à Rotterdam.

A Berlin, vient d'être fondée la maison Pigeard-Loeser-Film, qui distribuera en Allemagne et Europe Centrale, de même qu'en Scandinavie, la production de Pathé Exchange, de Pathé Consortium, Skap de Bruxelles, et en général toute la production française.

Producteurs étrangers en Allemagne.

Selon la presse corporative, la Robertson Cole va produire en Allemagne. Un de ses metteurs en scène, Thomas Walsh, se trouve présentement à Berlin où il étudie les conditions de production; il recherche également des scénarios.

Universal Film Manufacturing Co de New-York a la même intention et Priscilla Dean entreprendrait prochainement la traversée d'Amérique en Europe pour venir tourner à Berlin et à Vienne deux films sous la direction d'un metteur en scène américain.

United Artists de même. Griffith aurait l'intention de tourner son *Faust* en Bohême.

Fox Film à Berlin.

M. Fred Lange, représentant général de la Fox Film, vient d'arriver à Berlin pour y installer les bureaux de sa société. La centrale de Berlin distribuerait l'Allemagne et l'Europe Centrale.

Les nouveaux prix de l'Agfa.

Le mouvement de hausse de l'Agfa suscite la plus vive controverse dans les milieux cinématographiques. La dépréciation du mark est pour une grande partie la cause de cette hausse. Aussi, l'Agfa vient-elle de fixer à partir du 3 novembre le prix du mètre de pellicule positive à 7 marks. Mais comme les fabricants, loueurs, etc , sont dans une situation difficile,

PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

Présente le **16 Novembre** à 9 h. 30 précises

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS

Mise en Scène, en **TROIS CHAPITRES,** *de M. TOURJANSKY*

PRODUCTION ERMOLIEFF-CINÉMA



Mlle NATHALIE KOVANKO
DANS
LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS

Les Grandes Productions Françaises
DE
PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

Éditions de NOEL et du NOUVEL AN

PERVENCHE

Comédie en 6 parties de MM. Alfred MACHIN et WULSSLEGER

Délicieusement interprétée par **La petite Suzy LOVE**
remportera auprès du Public le même succès que
PETIT ANGE

ÉDITION DU
16 DÉCEMBRE

LES CONTES DES
MILLE ET UNE NUITS

En TROIS Chapitres
(d'environ 1.000 mètres chacun)

	ÉDITIONS DU
1er Chapitre : GOUL-Y-HANAR	23 DÉCEMBRE
2e Chapitre : LA VILLE PÉTRIFIÉE	30 DÉCEMBRE
3e Chapitre : ENTERRÉE VIVANTE	6 JANVIER

Avec un Chapitre des

TROIS MOUSQUETAIRES,
LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS

constituent, pour la période des Fêtes,

LE PLUS BEAU SPECTACLE

que vous puissiez présenter à votre Public.

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS





Mme **NATHALIE KOVANKO**

dans le Rôle de

:: ***La Princesse*** ::

GOUL-Y-HANAR



M. **NICOLAS RIMSKY**

dans le Rôle du

PRINCE SOLEÏMAN

PATHÉ CONSO

PRÉS



Les Con

MILLE

NU

En TROIS

Mise en Scène de

Production ERMO



RTIUM CINÉMA

ENTE



tes des

ET UNE

ITS

Chapitres

M. TOURJANSKY

OLIEFF-CINÉMA



LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS



Ce film est une **véritable merveille de mise en scène.** Il réalise et fait revivre toutes les splendeurs de l'antique Orient, décrites dans les récits de

SHÉHÉRAZADE

Très importante publicité :

Affiche générale 240×320
7 Affiches 120×160
Série de 20 héliotypies 30×40



PATHÉ CONSORTIUM CINÉMA

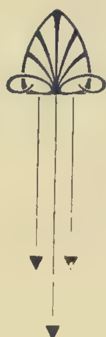
présentera le **23 NOVEMBRE**

L'AVIATEUR MASQUÉ

Production
AIGLE-FILM



ÉDITION
du
1er ÉPISODE
LE 13 JANVIER





Ciné-Roman Français en Huit Episodes
de MM. Ch. VAYRE et R. FLORIGNY. — Mise en scène de M. ROBERT PÉGUY

PRINCIPAUX INTERPRÈTES :

M. Lucien DALSACE

MM. VINA, MORLAS, GARGUE, ROSCA, HELLER. HALMA, NOEL-LAUT
et **M. COLAS**

Mesdames AMAZAR, VIVELLE, BRUILLARD
et **Mme Renée CARL**

la société Agfa mettrait provisoirement à disposition jusqu'au 22 février 1922, 8 millions de mètres de film positif à l'ancien prix de 2 fr. 80 le mètre. Des pourparlers avec la maison Goers continuent. L'Agfa, en revanche, veut fixer le prix pour les copies destinées à l'étranger à 7 marks le mètre avec une surtaxe de 1.50 mark pour le tirage. Les exportateurs allemands protestent contre cette mesure et demandent pour eux un contingent de 2 millions de mètres au prix ancien.

Les délégués des propriétaires de cinémas de l'Allemagne du Centre, ainsi que de nombreux loueurs, ont, dans une assemblée, voté une motion de protestation contre les hausses successives de l'Agfa, de même que contre les hauts gages des artistes, qui rendent les frais de production énormes.

Mouvement dans les firmes.

La maison d'appareils cinématographiques et de films Johannes Nitzsche à Leipzig s'est transformée en une société anonyme au capital de 1.750.000 marks. La Terra-Film de Berlin élève son capital-actions de 8 à 16 millions de marks par 8.000 actions nouvelles de 1.000 marks. La Mars-Film de Leipzig va élever le sien de 630.000 marks à 1 million.

Efa.

La Efa a aménagé son studio de la Hardenbergstrasse avec des lampes américaines. Elle a tout un personnel américain de la Famous Players et le film tourné actuellement par Lubitsch l'est avec le nouvel Bell-Howel.

Paul Davidson, directeur général de la production de la Efa, et Ernst Lubitsch, vont se rendre en décembre aux Etats-Unis pour y présenter le grand film *La femme du Pharaon.*

Ufa.

La fusion avec la National-Film a échoué, les représentants de la Ufa estimant que le groupe de la National avec qui ils négocient ne possède pas les trois quarts des actions nécessaires à une opération de ce genre. Le projet prévoyait un échange de 3 actions Ufa contre 5 National, mais dans le cours des transactions, les actions de la National sont montées en Bourse à 495 tandis que celles de la Ufa étaient cotées 475. La Ufa, malgré tout, élèverait son capital-actions à 200 millions de marks.

National-Film.

La National-Film vient de faire connaître le bilan de son dernier exercice. Le bénéfice brut est de 3.500.000 marks et le bénéfice net de 924 104 marks; 324.104 marks vont à différents postes de réserve et de répartition et 600.000 sont versés aux actionnaires comme dividende. Le dividende de 12 0/0 est distribué aux porteurs des actions anciennes pour un montant de 5 millions.

Nouvelles firmes.

A Dusseldorf vient d'être fondée la Rembrandt-Film au capital de 1.650.000 marks. A Berlin, la De-Za-Film, capital 20.000 marks (production); la Meuroff-Film, capital 21.000 marks (production); la Dece-Film-Export, capital 21.000 marks (commerce et exportation); la Fortuna-Film (production), capital 21.000 marks; la Rembrandt-Film, capital 1.250.000 marks (production).

Production.

Les grands films historiques sont actuellement à la mode : *Samson et Dalila* avec Maciste, *Macbeth,* de la Koop-Film, *Marie-Antoinette,* par la Rolf Randolf Film; *L'intrigue de Mme de la Pommeraye,* d'après Diderot; *Le Colonel Chabert* et *Gobseck* d'après Balzac, par la Prana-Film. *Le tombeau hindou,* de la May-Film, présenté dernièrement n'a pas répondu aux espérances que l'on avait placé dans ce film. Le Csérépy-Film de Berlin, qui tourne *Fredericus-Pil,* va faire tourner la partie française à Paris par le metteur en scène Raoul Reynols.

Divers.

La ville de Leipzig diminue les impôts sur les cinémas. Le prince consort des Pays-Bas a visité dernièrement le studio de la Jofa, à Johannistal près de Berlin. La semaine de 48 heures a été établie dans l'industrie du film de concert entre les patrons et les syndicats d'employés.

Alfred Gehri.

JEUDI 17 NOVEMBRE à 9 heures 1/2 très précises, SALLE MARIVAUX





Thomas H. Ince présente

DOUGLAS MacLEAN

dans

Teddy fait de l'élevage





JEUDI 17 NOVEMBRE à 9 heures 1/2 très précises, SALLE MARIVAUX

Jesse L. Lasky

présente

Vivian Martin

dans

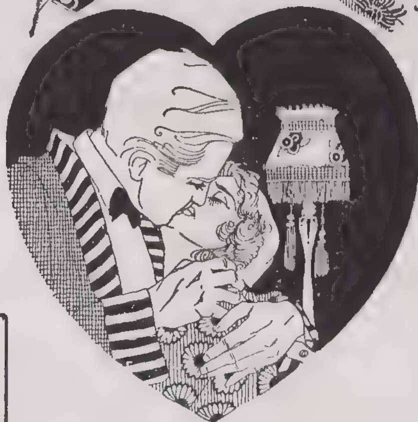
Le troisième Baiser





1" *Après le premier baiser qui la surprend elle n'a que du mépris.*

2" *Après le deuxième baiser qui l'outrage elle menace.*



3" *Mais après le troisième, elle comprend combien elle est aimée et........ elle tend enfin ses lèvres!....*

Ateliers *Paramount*

C'est un *Film Paramount*



SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE DES FILMS **Paramount** 63, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS (8e)

TÉL.: ELYSEES 66-90 & 66-91



JEUDI 17 NOVEMBRE à 9 heures 1/2 très précises, **SALLE MARIVAUX**

JESSE L. LASKY

PRESENTE

ROSCOE (*FATTY*) ARBUCKLE

DANS

Une comédie comique de Joseph M. SCHENCK

Les Millions de Fatty



C'est un — *Film Paramount*

Ateliers *Paramount*



SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE DES FILMS **Paramount** 63, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS (8e)

TÉL.: ELYSÉES 66-90 & 66-91



La Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, après en avoir référé à ses Conseils Juridiques, a décidé de former un recours devant le Ministre de l'Instruction Publique contre les arrêtés préfectoraux des 25 juin et 12 septembre 1921, afin d'en obtenir l'annulation.

Consultés sur la régularité d'un arrêté de M. le Préfet des Alpes-Maritimes, en date du 12 septembre 1921, relatif à la représentation de films cinématographiques, les soussignés :

Me E. Baliman, *docteur en droit, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation,*

Me J. A. Jacobson, *avocat à la Cour d'Appel,*

Conseils Juridiques de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, déclarent adopter les conclusions suivantes :

I. — L'arrêté de M. le préfet des Alpes-Maritimes du 12 septembre 1921 a pour but d'interdire la représentation de certains films cinématographiques.

Tout d'abord, de quels films s'agit-il ?

L'article premier de l'arrêté les définit : ce sont les films « reproduisant les actes de banditisme, des faits criminels ou représentant des scènes portant atteinte à la moralité publique. »

Il est inutile d'insister sur le manque absolu de précision de cette énumération. L'arrêté à cet égard est dénué de tout effet utile, puisque, le cas échéant, il faudra examiner chaque film pour voir s'il constitue un spectacle interdit.

La disposition réglementaire de l'arrêté est donc sans portée pratique et en définitive, l'autorisation ou le refus devra forcément viser un film spécial, faute d'une réglementation assez difficile à concevoir, s'appliquant aux films eux-mêmes qu'elle classerait par catégorie suivant la nature du spectacle qu'ils offrent.

Sur ce point, il nous paraît donc impossible que la représentation d'un film comportant par exemple un assassinat puisse, par cela seul, constituer une contravention à l'arrêté et entraîner des sanctions.

II. — La seule disposition précise de l'arrêté est contenue dans l'art. 2 qui enjoint aux exploitants d'avoir à aviser l'autorité en cas de changement de spectacle.

Mais cette disposition n'innove en rien, puisque la réglementation existante prescrit déjà cette mesure et qu'une contravention à cette prescription se trouve déjà sanctionnée.

La question posée par l'arrêté doit donc être examinée à un autre point de vue plus général : celui de savoir si le préfet lui-même peut exercer une censure et interdire un film qui lui paraîtrait contraire à l'ordre public, à la morale, etc.

III. — S'agissant de la réglementation des spectacles publics, il faut distinguer deux points essentiels : la question de police proprement dite : police de la salle et des abords, sécurité, circulation, etc., et la question de l'œuvre elle-même en tant que sa représentation peut être considérée comme portant atteinte à la morale ou à l'ordre public.

IV. — La question de la police de la salle ressortit à l'autorité municipale qui a le pouvoir de prendre tous les règlements qu'elle juge opportuns à cet effet, aux termes du décret du 6 janvier 1864 et de la loi du 5 avril 1884 (art. 91 et 97 3°).

La nature et l'application de ce pouvoir nous semblent parfaitement précisées par ces textes et nous paraissent notamment tout à fait délimitées par l'art. 97-3° de la loi du 5 avril 1884 précité qui vise uniquement « le maintien du bon ordre dans les endroits où il se fait de grands rassemblements d'hommes tels que spectacles... »

Il s'agit donc uniquement du maintien de l'ordre sur le lieu même et il ne paraît pas que l'autorité municipale ait le pouvoir d'intervenir pour interdire un spectacle qui, sans troubler l'ordre local, comporterait la représentation d'une œuvre dont la portée morale seule peut être critiquée.

En un mot, il ne paraît pas que la loi du 5 avril 1884 donne au maire un pouvoir de censure.

Remarquons d'ailleurs, ce qui est essentiel en l'espèce et rend un peu superflues les considérations précédentes, que le maire au point de vue même de la police municipale est, quelle que soit l'espèce, toujours placé sous le contrôle de l'autorité supérieure aux termes de l'art. 91 de la loi du 5 avril 1884. Il suit de là notamment que le maire ne peut, par un arrêté, réglementer une question qui est déjà réglementée par l'autorité supérieure, alors du moins que son règlement contredirait celui de l'autorité supérieure.

Cette situation est la même quand il s'agit d'une question de police municipale réglementée spécialement ou pour tout le département, par le préfet en vertu de l'art. 99 de la loi du 5 avril 1884.

Nous admettons donc que l'autorité municipale peut en l'état prendre valablement tout règlement de police relatif au bon ordre et à la sécurité du spectacle, toutes les fois que cette question n'a pas été réglementée par l'autorité supérieure, mais qu'il est sans qualité pour exercer un pouvoir de censure de l'œuvre elle-même.

V. — Il convient donc d'examiner la seconde question, plus particulièrement visée par les présentes et qui, en résumé, est celle de la censure même du spectacle.

En l'espèce, l'arrêté constitue bien un acte de censure, ce, indépendamment de son inaplicabilité pratique susindiquée et tenant à l'incorrection de sa rédaction en raison de la généralité de ses termes.

Remarquons comme conséquence de la question précédente, que l'arrêté de M. le préfet des Alpes-Maritimes est légalement motivé sur la loi du 5 avril 1884 puisque son texte ne vise que cette seule loi.

C'est là, comme nous venons de l'indiquer, une erreur certaine et si M. le préfet a des pouvoirs de censure, ce n'est certainement pas la loi du 5 avril 1884 qui les lui donne. De cette première considération résulte que l'arrêté est tout au moins illégalement motivé.

VI. — Le décret du 6 janvier 1864, qui peut être considéré comme le texte fondamental, en matière de spectacle, dispose ainsi dans son article 3 :

« Art. 3. — Toute œuvre dramatique, avant d'être « représentée, devra, aux termes du décret du « 30 décembre 1852, être examinée et autorisée « par le ministre de notre Maison et des Beaux-« Arts pour les théâtres de Paris, par les préfets « pour les théâtres des départements. Cette auto-« risation pourra toujours être retirée pour des « motifs d'ordre public. »

Donc, autorisation administrative révocable donnée par le ministre de la Maison ou les préfets des départements.

Ce texte et le décret du 30 décembre 1852 qu'il vise organisent somme toute la censure actuelle et nous estimons, sans entrer dans la discussion, qu'ils n'ont pas été modifiés quant au fond par le décret du 30 décembre 1870.

Il en résulte donc que la censure du spectacle appartient bien au préfet et que l'arrêté litigieux serait parfaitement régulier — à cet égard du moins — si cette réglementation était bien toujours en vigueur.

VII. — Nous devons donc considérer plus particulièrement la situation faite aux représentations de films cinématographiques par le décret du 25 juillet 1919.

Ce décret, en ce qui concerne le fond du droit, est simple : son art. 1° astreint la représentation d'un film au visa préalable du ministre et ses articles suivants ont pour but d'assurer l'exécution de cette mesure en instituant une commission d'examen.

La situation juridique est donc extrêmement claire : le ministre revendique pour lui la censure du film; il la retire donc aux préfets qui sont par suite sans pouvoirs pour réglementer.

Il ne faut pas perdre de vue, en effet, le principe général et supérieur de notre organisation administrative, qui est que, quand un préfet agit comme représentant du pouvoir central, pour l'administration du département (et non quand il agit comme représentant du département) il agit, sauf de très rares exceptions, en qualité de délégué du pouvoir central; conformément au décret du 25 mars 1852 sur la décentralisation administrative. Aux termes de ce texte, le préfet a le pouvoir de prendre certaines décisions, mais ces décisions peuvent toujours être contrôlées par l'autorité supérieure qui a le droit de les annuler et de les modifier soit d'office, soit sur recours hiérarchique d'une partie intéressée.

Cela n'empêche pas d'ailleurs que les arrêtés préfectoraux, pris dans la limite de la délégation donnée au préfet, soient réguliers au point de vue de la compétence et puissent par suite être déférés directement au Conseil d'Etat s'ils sont entachés d'excès de pouvoir.

Le principe incontestable qui se déduit du décret organique du 25 mars 1852 est donc que l'administration préfectorale n'a que des pouvoirs essentiellement précaires, que l'autorité supérieure peut par suite révoquer s'agissant aussi bien de certaines affaires précises que de réglementation générale.

Il suit de là que quand l'administration supérieure a réglementé une question, le préfet n'a plus le pouvoir d'agir lui-même puisque la réglementation faite par le pouvoir central a eu comme effet juridique incontestable de retirer au préfet la délégation donnée par le décret du 25 mars 1852.

C'est ainsi que, s'agissant de la censure de tout spectacle public, même indépendamment du

décret du 25 juillet 1919, si le ministre autorisait lui-même ou interdisait la représentation d'une œuvre quelconque, il dessaisirait le préfet qui, nonobstant les dispositions du décret du 6 janvier 1864, ne pourrait prendre une décision contraire à celle du ministre.

Cette question ne peut soulever la moindre difficulté (Cf. D. A. S. V° Théâtre, Spectacle n° 17).

VIII. — Ces principes donnent la solution de la question actuelle et s'appliquent avec une force d'autant plus grande qu'en l'espèce c'est le gouvernement lui-même, c'est-à-dire non plus seulement le ministre comme supérieure hiérarchique du préfet, mais le pouvoir exécutif et réglementaire constitutionnel qui a réglementé par décret la question de censure des films cinématographiques en donnant au ministre lui-même — sans même faculté de délégation du ministre au préfet — le pouvoir d'autoriser ou d'interdire la représentation d'un film déterminé. Le préfet est donc complètement dessaisi de la question et ne peut plus réglementer lui-même sans excès de pouvoir. Ce point est d'autant plus évident que le décret donne aux intéressés la garantie de l'examen par une commission consultative sans l'avis de laquelle le ministre ne peut régulièrement statuer.

IX. — La seule question restante est donc celle de savoir si l'article 5 du décret qui réserve les pouvoirs de police locale peut justifier une réglementation préfectorale ou municipale de la censure.

Nous avons examiné ci-dessus cette question et pour les motifs susénoncés nous estimons que l'article 5 réserve seulement des droits de police de la salle — seuls visés par la loi du 5 avril 1884 — et ne concerne nullement la question de la censure de l'œuvre elle-même qui était réglementée antérieurement par les décrets des 30 décembre 1852 et 6 janvier 1864.

Notons également que le décret du 25 juillet 1919 rend inutile la discussion de savoir si les représentations des films cinématographiques doivent être considérées comme un spectacle proprement dit soumis à l'autorisation préalable ou comme un divertissement qui en est affranchi (décret du 6 janvier 1864 art. 3 et 6) puisqu'il prescrit une réglementation spéciale pour lesdites représentations dont il fixe ainsi le statut.

X. — Il ne nous paraît donc pas douteux que l'arrêté préfectoral dont il s'agit est entaché d'excès de pouvoir.

Au point de vue de la procédure à suivre pour obtenir son annulation, les deux voies ordinaires de recours peuvent être envisagées :

1° On peut déférer de suite au Conseil d'Etat l'arrêté dont s'agit et en demander l'annulation pour excès de pouvoir.

2° On peut saisir d'un recours hiérarchique le ministre compétent (ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts) et lui demander également l'annulation de l'arrêté.

Ce recours hiérarchique, introduit régulièrement dans le dèlai de deux mois, conserve d'ailleurs le droit de saisir ultérieurement le Conseil d'Etat d'un recours en annulation, si le ministre le rejette.

Dans l'état actuel de la question nous conseillons le recours préalable au ministre devant lequel on peut invoquer non seulement l'excès de pouvoir, mais également des motifs de fond et d'opportunité qu'on peut faire valoir devant le Conseil d'Etat qui est juge seulement de la régularité de l'acte entrepris devant lui, au seul point de vue de la compétence de l'autorité dont il émane.

Conclusions

Nous estimons en conséquence que l'arrêté de M. le préfet du département des Alpes-Maritimes en date du 12 septembre 1921 est entaché d'excès

de pouvoir, qu'on peut en poursuivre l'annulation et qu'il serait plus opportun de l'entreprendre par un recours au ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts que de le déférer immédiatement au Conseil d'Etat.

Délibéré à Paris, le 17 octobre 1921.

***

M. E. BALIMAN, *docteur en droit, avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation,*

à M. DEMARIA, *président de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, 21, rue de l'Entrepôt.*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément à vos instructions, je forme un recours devant le ministre contre les arrêtés préfectoraux des 25 juin 1921 (Var) et 12 septembre 1921 (Alpes-Maritimes).

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Protestation

La Chambre Syndicale Française de la Cinématographie adresse à M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts la lettre suivante, en manière de protestation contre les arrêtés arbitraires de certains préfets, la lettre suivante :

Le 28 octobre 1921.

Monsieur Paul Léon
Directeur des Beaux-Arts
Paris

Monsieur le Directeur,

Au cours de son Assemblée Générale qui a eu lieu ces jours derniers, notre Chambre Syndicale a examiné la situation grave faite à l'Industrie Cinématographique toute entière par les récents arrêtés des préfets du Var et des Alpes-Maritimes interdisant la représentation de films régulièrement visés par la Commission de Contrôle qui relève de votre administration.

Ainsi que je vous l'ai dit avec preuves à l'appui, lors des visites que je vous ai faites, ces récents arrêtés, pris en violation des instructions que Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique a, par une circulaire, adressées aux préfets, causent à notre Industrie un préjudice matériel et moral auquel il faut absolument mettre un terme dans le plus bref délai.

Depuis plusieurs mois, par suite de ces arrêtés, de nombreuses transactions ont été suspendues, des perturbations ont été apportées dans le cours des représentations régulièrement organisées, enfin des poursuites ont été exercées devant les tribunaux, contre des directeurs de cinémas, ayant purement et simplement projeté des films dûment munis de leur fiche de contrôle.

Dans ces conditions, le visa légal délivré par votre administration devient sans valeur, puisque les préfets n'en tiennent aucun compte.

Jusqu'à présent, notre Chambre Syndicale n'avait pas voulu faire état d'interdictions prononcées de différents côtés, pour des motifs puérils, contre des films cependant visés. Devant les mesures exceptionnelles prises par les préfets désignés plus haut, et pour éviter que leur exemple ne se généralise, notre Chambre Syndicale, après en avoir référé à son Conseil Juridique, s'est vu dans l'obligation d'adresser un recours contre ces arrêtés auprès de Monsieur le Ministre de l'Instruction Publique.

Je crois de mon devoir de vous tenir au courant de cette décision prise uniquement pour sauvegarder, ainsi que vous le comprendrez, une industrie qui ne pourrait plus vivre si elle devait plus longtemps être en butte à des mesures arbitraires, mettant en jeu son existence même.

J'ose donc espérer que dans ce conflit que nous avons tout fait pour éviter, notre Chambre Syndicale, qui s'est toujours loyalement et strictement conformée aux prescriptions de votre Administration, pourra compter sur le bienveillant appui et sur l'intérêt que vous lui avez toujours manifesté.

C'est dans cet espoir que je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Le Président de la Chambre Syndicale
de la Cinématographie.

J. DEMARIA.

BIEN FAIRE et LAISSER DIRE

:: et inscrivez à votre programme ::

LA VOIX

DE LA

CONSCIENCE

Grande scène dramatique en 5 actes

interprétée par Miss Agnès AYRES et E. K. LINCOLN

N. B. — Ce film sera présenté le **SAMEDI 19 NOVEMBRE** au Ciné MAX LINDER, 24, Boulevard Poissonnière, à 10 heures précises du matin. — **Programme du 6 Janvier 1922**

En location aux : ***CINÉMATOGRAPHES HARRY***

Téléphone : ARCHIVES 12-54 — 158 *ter*, rue du Temple, PARIS — Adresse télég. HARRYBIO-PARIS

Région du Nord 23, Grand'Place, 23 LILLE	**Région de l'Est** 6, rue Saint-Nicolas NANCY	**Alsace-Lorraine** 15, r. du Vieux-Marché-a.-Vins STRASBOURG	**Belgique** 97, Rue des Plantes, 97 BRUXELLES
Région du Centre 8, Rue de la Charité LYON	**Région du Midi** 4, Cours Saint-Louis MARSEILLE	**Région du Sud-Ouest** 20, rue du Palais-Gallien BORDEAUX	**Suisse** 1, Place Longemalle, 1 GENÈVE

WILLIAM FOX PRÉSENTERA BIENTOT **PEARL WHITE**

dans

HORS SÉRIE



HORS SÉRIE



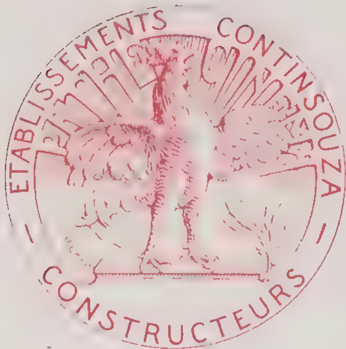
RÉDEMPTRICE

Sa création la plus merveilleuse ✠ ✠ ✠ ✠ ✠ Une œuvre géniale

FOX FILM 21, rue Fontaine, PARIS - *Téléph. Trudaine 28-66*

AGENCES :

BORDEAUX 40, Rue Poquelin-Molière Tél. 45-69	**MARSEILLE** 31, Rue Dieudé Tél. 61-97	**STRASBOURG** 3, Rue du 22-Novembre Tél. 42-48
LYON 75, Rue de la République Tél. 27-95	**ALGER** 71, Rue d'Isly	**COLOGNE** 32, 36, Komoedienstrasse Tél. 14-01
LILLE Place du Théâtre (12, Rue des Manneliers) Tél. 22-98	**BRUXELLES** 60, Rue du Pont-Neuf Tél. 109-18	**GENÈVE** 1, Rue du Commerce Tél. STAND 965



Le Poste de Projection

PATHÉ "MUNDIAL"

Étab^ts CONTINSOUZA, Constructeurs

CARACTÉRISTIQUES
:: ET AVANTAGES ::

○○

ORGANES ENTIÈREMENT PROTÉGÉS

○○

EXTRÊME FACILITÉ DE CHARGEMENT

○○

CADRAGE FIXE

○○

SUPPRESSION TOTALE DU SCINTILLEMENT

○○

GRAISSAGE AUTOMATIQUE

○○

SÉCURITÉ ABSOLUE CONTRE L'INCENDIE PLUS DE CUVE A EAU

○○

ARRÊT DE L'IMAGE

○○

PROJECTION IMAGE PAR IMAGE

○○

PIÈCES DÉTACHÉES RIGOUREUSEMENT INTERCHANGEABLES

SOLIDITÉ

LUMINOSITÉ

FIXITÉ

SILENCE

Tous Renseignements : PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA, 67, Rue du Faubourg Saint-Martin, PARIS

CINÉ-PRODUCTION
HÉLIOS



Mlle Gabrielle ROBINNE

Gabrielle Robinne

de la Comédie-Française

interprète

DESTINÉE

Œuvre d'art et de beauté imaginée par

A. DU PLESSY

mise à l'écran par

MM. A. DU PLESSY
G. MOURU DE LACOTTE

avec le concours de

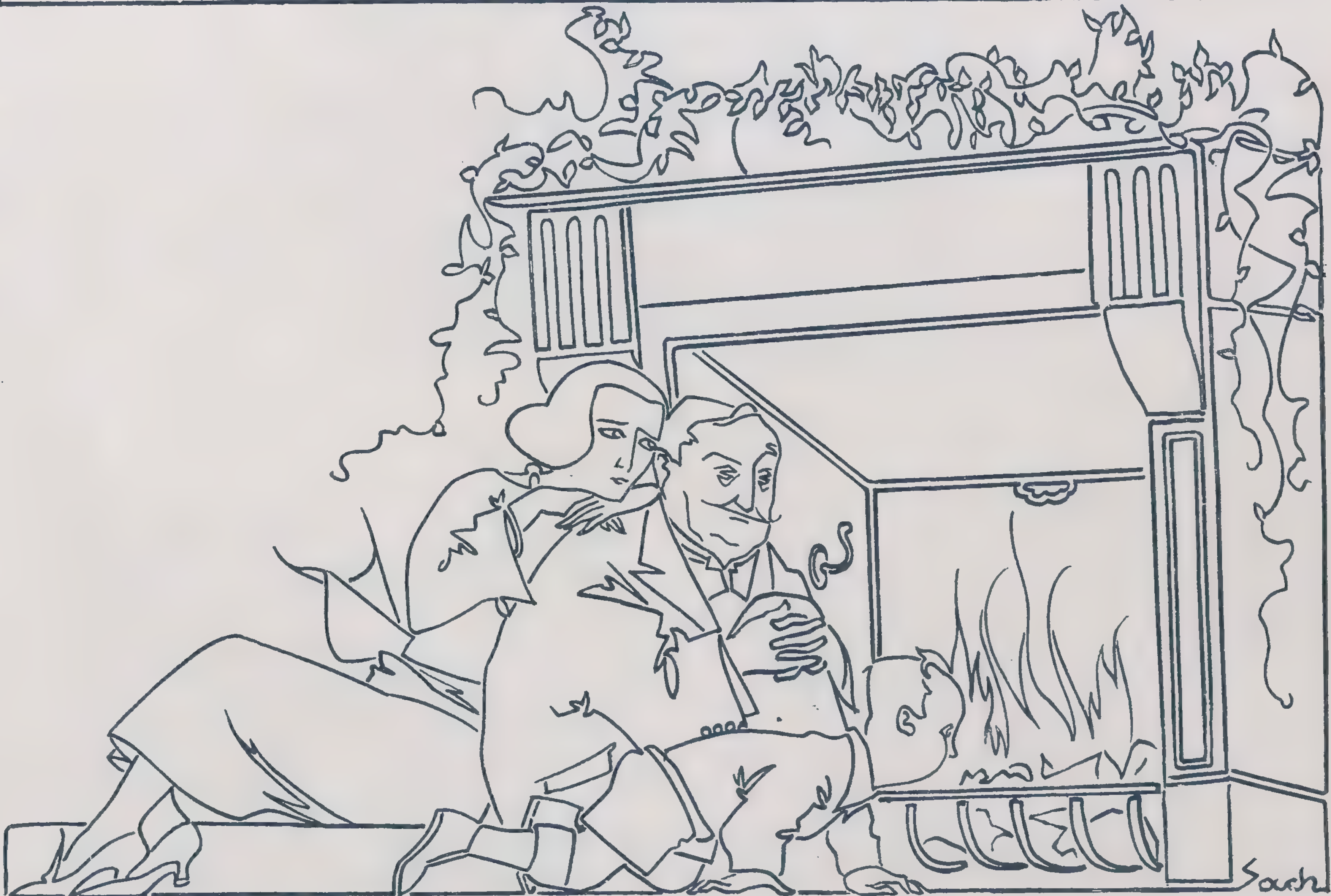
MM. PAUL GUIDÉ, NUMÈS
et Mlle LUCIENNE LEGRAND



Mlle LEGRAND PH. MANUEL

Vente exclusive : LOUIS MORIAUD, 18, Cité Trévise, Paris

L'ÉCRAN DE SACH



— *Le regret de toute ma vie sera désormais de n'avoir eu pour passer* « Chichinette et Cᵒ » *que trois cinémas !...*

GASTON RAVEL

(Son rôle en Italie et ses dernières Productions)

Au moment où Gaston RAVEL va quitter l'Italie pour aller faire triompher ailleurs (*chut ! c'est un secret*) le renom du bon goût et de la technique française, nous croyons bien faire en indiquant à nos lecteurs le bilan de la production qu'il a faite en Italie depuis le Printemps 1920. — Films faits en Italie ? Oui, puisqu'ils empruntent à notre voisine latine, la pureté de son ciel, la beauté de sa nature et l'innomblable variété de ses monuments. Mais films italiens, non, car ce sont des œuvres bien françaises, où l'on retrouve le talent si souple et si puissant à la fois de ce maître de l'écran.

THÉMIS

Œuvre originale de GASTON RAVEL

Études de mœurs parisiennes

Roman d'une jeune avocate

Protagoniste :

La Vibrante LINDA PINI

LA MADONE ERRANTE

Œuvre originale de GASTON RAVEL

Drame réaliste

Interprète principale :

LINDA PINI

LA ROCHE TARPÉIENNE

Œuvre originale de GASTON RAVEL

Film d'ambiance romaine

Grandeur et décadence d'une ambitieuse

SARACINESCA

d'après le roman de MARION CRAWFORD

Aimable Comédie sentimentale

au temps de la Rome papale de 1860, et qui nous fait revoir la grâce surannée des crinolines.

RABAGAS

d'après la pièce de VICTORIEN SARDOU

Comédie satirique

qu'interprète brillamment

La belle HÉLÈNE MAKOCOSKA

UNE IDYLLE TRAGIQUE

d'après le roman de PAUL BOURGET

Tragédie moderne, dans des décors d'une suprême élégance où les beautés sévères des intérieurs romains contrastent avec les jardins merveilleux de notre Côte d'Azur.

Protagoniste :

La toute élégante HÉLENE MAKOCOSKA

Et enfin...... Et surtout......

FORSE CHE SI, FORSE CHE NO

(Peut-être que oui, peut-être que non)

D'après le poétique et mystérieux roman de GABRIEL D'ANNUNZIO
Adapté pour l'écran avec une précision remarquable et un lyrisme étrange par

GASTON RAVEL

Interprétation merveilleuse de la grande

MARIA CARMI

l'inoubliable interprète de *Thérèse Raquin* à l'écran et, au théâtre, de *La Légende de Joseph* et du *Miracle*.

Ce super-film a été tourné dans le palais ducal de Mantoue, à Brescia, à Pise, à Florence et à Volterra, la cité rébarbative de la féroce Renaissance italienne.

Les Réalisateurs Français

MARCEL L'HERBIER

Un cabinet de travail élégant où des lampes diffusent à travers des étoffes et des verres translucides une lumière douce, voilée, un peu lointaine... Des meubles d'art choisis avec un goût



M. Marcel L'HERBIER,

délicat, des tentures sombres où se jouent d'harmonieux reflets... Du recueillement... Du rêve... L'atmosphère que Wilde eût aimée pour Dorian Gray,

Marcel L'Herbier anime vraiment ce cadre créé par sa fantaisie de jeune artiste, très sensible, cachant sous une réserve qui semble à certains de la froideur, une imagination fine, ardente, originale et une politesse intelligente et intuitive.

« Vous me demandez de préciser devant vous le sens exact de mes petites recherches cinégraphiques. »

Marcel L'Herbier a un geste vague...

« A mon sens, nous sommes encore, en cinématographie, à la période des tâtonnements.

« Personnellement, mes tendances se résument en ceci : donner au cinématographe, langage international, une signification qui soit bien française. Pour y parvenir, tâcher par tous les moyens de créer, de développer, de répandre une conception française du cinématographe.

Ni *romantique* comme l'Italienne, ni *mystique* comme la Suédoise, ni *progmatique* comme l'Américaine : *classique.* »

Peu à peu, Marcel L'Herbier s'anime. « Réaliser cette conception *classique* du cinématographe est une tâche à la fois simple et ardue, si ardue même qu'il convient de s'y exercer longuement.

Dans le but d'exercer mon invention, d'augmenter par la technique le vocabulaire muet de l'image, — de transposer les faits-divers des scénarios dans une atmosphère dramatique plus générale — de *réaliser* exactement le synchronisme de la vie « vécue » et de la vie « pensée », j'ai exécuté ces



Eve FRANCIS dans *El Dorado.*

quelques gammes qui s'appellent *Rose-France*, *Le Carnaval des Vérités*, *L'Homme du Large*, *Villa Destin*, *Prométhée... banquier*, et *El Dorado*.

Je crois avoir, dans ce dernier film, réussi à « visualiser » de la façon la plus nette, la plus typique, les différents principes que je viens de vous exposer.

Souligner et mettre en relief le caractère psychologique de certains moments du drame, voilà les deux raisons essentielles de toutes les particularités de la prise de vue que vous avez pu remarquer dans *El Dorado*. Le cinématographe est dépourvu de la parole, de la couleur, du relief.

A ce point de vue il s'atteste inférieur au théâtre pour exprimer la vie. J'ai donc cherché à étendre, à enrichir son vocabulaire d'expression, ainsi que je vous le disais tout à l'heure. Pour cela, j'utilise les *flous partiels*, les *flous totaux* et les *visions déformées*.

Voici un exemple :

Dans la première partie d'*El Dorado*, Sibilla est assise au milieu de quatre autres danseuses rythmant avec leurs castagnettes la musique de la maison de danses.

Ces danseuses, occupées à leur plaisir, ne pensant qu'à la minute présente, apparaissent (photographiquement) d'une façon très nette. Seule, au centre, Sibilla qui, comme l'explique le sous-titre, « a l'âme ailleurs » (car elle pense à son fils malade et elle souffre d'être obligée de rester là), Sibilla seule (par un procédé photographique) apparaît floue.

A la minute où ses camarades la rappelleront à la réalité en l'avertissant que c'est son tour de danser, le flou qui estompait Sibilla se dissipera, et elle apparaîtra aussi nette que les autres femmes.



Une scène d'*El Dorado*.

Pour rendre un instant psychologique de la pensée de Sibilla, quittant son fils agonisant pour venir exécuter une danse gitane « peu à peu triste et lointaine comme son âme (ainsi l'explique le sous-titre), j'utilise le *flou total*. Aux yeux de la danseuse préoccupée, douloureuse, la salle paraît se brouiller, se brouiller de plus en plus, devenir même complètement floue comme si elle était regardée à travers des larmes.

Un jeune peintre contemple une cour de l'Alhambra. Il imagine le tableau qu'il pourrait en faire et il examine la réalité en la déformant selon sa propre conception personnelle. D'où une image dont la précision réelle *se déforme* peu à peu selon la vision du peintre.

J'essaie même de *suggérer* au spectateur par certaines déformations ma propre conception subjective de tel ou tel caractère de personnage :

« Ainsi je représente une vieille gitane et un buveur s'enivrant dans le cabaret au milieu de l'étourdissement des musiques, de la fumée et de la chaleur.

Leur visage est épanoui, dilaté par leur saoulerie. *Il chavire* dans l'ivresse. Et la déformation, en leur faisant perdre leur apparence habituelle et humaine, en les rendant bestiaux, suggère mieux le triste résultat de leurs instincts... ».

« Je voudrais », résume Marcel L'Herbier « retirer aux images leur caractère monotonement objectif, les *personnaliser*, les rendre *subjectives*.

Je ne prétends pas, bien entendu, avoir rien atteint de définitif, de parfaitement satisfaisant... L'art, vous le savez, exige une continuelle recherche. »

MARCEL YONNET.

Le Procès de Toulon

L'existence du Cinéma posée devant la justice

En vertu de l'arrêté pris par M. Barnier, préfet du Var, arrêté que nous avons publié et commenté en son temps, trois directeurs de Cinémas de Toulon comparaissaient jeudi dernier devant le Tribunal de simple police de cette ville pour avoir projeté sur leurs écrans des films que la censure de ce préfet féodal réprouve.

La Fédération Générale des Directeurs de spectacles de Province avait là une excellente occasion de montrer ce que peut faire une puissante organisation, les services qu'elle peut rendre à ses adhérents en particulier et à la corporation tout entière. Elle est venue au secours de trois directeurs toulonnais poursuivis, elle a pris l'affaire en mains et la poursuivra devant toutes les juridictions s'il le faut pour faire triompher le droit et la justice et obtenir une jurisprudence, qui pourra soustraire enfin « ce pelé, ce galeux » de cinéma à l'arbitraire et aux fantaisies de MM. les Préfets.

Après M. Pagès, commissaire central qui a soutenu l'accusation et Mᵉ Lesperon, ancien bâtonnier du barreau de Toulon, qui a réclamé l'annulation pure et simple de l'arrêté préfectoral, M. Bizet-Dufaure président de la Fédération des Directeurs de Province est venu non seulement défendre ses collègues mais poser la question sur son véritable terrain. Elle dépasse singulièrement les bornes du procès : il s'agit moins de savoir si un préfet est compétent ou non, s'il peut substituer sa propre censure à celle du gouvernement central ; mais de déterminer si oui ou non on pourra faire du Cinéma en France.

M. Bizet-Dufaure a présenté la défense du Cinéma avec un talent, une habileté et une verve remarquables. Il y a dépensé des trésors d'ironie et si le ridicule tue encore en France, il tuera certainement M. le Préfet de Draguignan.

M. Bizet-Dufaure dit tout d'abord l'émotion causée parmi les Directeurs de Cinéma du Var, à l'apparition de l'arrêté. Comment appliquer, ce qui est inapplicable. C'est alors que l'Association Varoise s'adressa à la Fédération Générale des Spectacles de Province, qui groupe non seulement des exploitants de Cinémas, mais aussi tous les Directeurs de Théâtre et de Music-Hall, et qui compte dans son bureau toutes les notabilités du spectacle : MM. Mauret-Lafage et René Pujol, les grands directeurs bordelais, Louis Boyer, Franck, les frères Bérengier, Fougeret, Martel, Milliard, Andrée, les impresarii de Marseille, MM. Goiffon et Elie, président et vice-président de l'Association Lyonnaise, Michel Chabance l'éminent président des Directeurs de théâtre de Province, etc.

C'est ce bureau qui a dû se prononcer sur l'arrêté qui nous amène devant vous. Et M. Bizet-Dufaure donne lecture de l'ordre du jour suivant voté à ce sujet par la Fédération :

Ordre du jour :

« Après avoir pris connaissance de l'arrêté de M. le Préfet du Var, la Fédération Générale des Spectacles de Province déclare, à l'unanimité, le présent arrêté inapplicable.

« Considérant que, dans une démocratie, le premier devoir d'un fonctionnaire est de s'inspirer des directives gouvernementales, regrette que M. le Préfet du Var n'ait pas suivi l'exemple donné par le Gouvernement, lequel, ainsi que nous le voyons chaque jour, s'entoure de compétences, convoque les intéressés et discute avec eux les mesures à prendre avant de les édicter.

« La Fédération, convaincue que M. le Préfet ne pouvait céder à des suggestions intéressées, à une haine irraisonnée du spectacle, ni, ce qui serait plus grave, à une ignorance absolue de l'art muet,

des intérêts qui s'y rattachent et qu'un fonctionnaire aussi éminent n'a pas le droit d'ignorer.

« Convaincue que le présent arrêté ne peut avoir pour but la ruine d'une industrie qui, non seulement rapporte à l'assistance publique, à l'Etat et aux communes, des millions chaque année, mais encore qui fait vivre des centaines de mille ouvriers et artistes, la Fédération, désirant aider les pouvoirs publics dans son œuvre d'assainissement, prie ses membres de refuser désormais impitoyablement tous les films qui, par leurs photos, ou par l'esprit même de leurs scénarios, tendraient à faire l'apologie de crimes, sabotages, vols et tous agissements et attentats criminels. »

Nous ne pouvions pas supposer un instant, poursuit M. Bizet-Dufaure, qu'une pareille interprétation devait nous procurer l'honneur de paraître devant vous. Cela est si vrai, et notre bonne foi est si évidente, que courant septembre, nous recevions la visite de M. le Directeur de la Police d'Etat, devant qui nous faisions dérouler les films suivants ; *Monte Cristo* d'Alexandre Dumas et *La Pocharde* de Jules Mary. Cet aimable fonctionnaire, après nous avoir fait remarquer qu'il y avait un assassinat dans chacun de ces films, nous déclara cependant qu'il ne croyait pas devoir verbaliser ni interdire la présentation de chefs-d'œuvre consacrés par plus de 50 années de succès et dont la réputation est mondiale, que nous pouvions continuer le cours de nos représentations jusqu'à nouvel ordre.

Huit jours après, M. le Directeur de la Police d'Etat nous informait que l'arrêté devant être appliqué à la lettre, des procès-verbaux seraient dressés, mais que, jusqu'à ce qu'une entente intervienne, ces procès-verbaux seraient de pure forme. Qu'est-ce que des procès-verbaux de pure forme ?... Dans notre ignorance des choses judiciaires, nous avions compris qu'il s'agissait d'un simple constat, mentionnant la valeur morale du scénario et sa tendance. Nous nous trompions puisque nous voici devant vous.

Permettez-moi de vous donner un aperçu des films que notre Fédération a estimé pouvoir être représentés sans danger pour la moralité publique et que l'arrêté préfectoral pris à la lettre paraît devoir interdire, comme le prouve certains procès-verbaux dressés à ce jour : *Les Misérables* ; *Quatre-Vingt-Treize ; Les Burgraves ; Lucrèce-Borgia ; Notre-Dame de Paris ; Hernani ; Ruy-Blas ;* en un mot tout le répertoire de Victor-Hugo. *Œdipe roi de Sophocle ; Monte-Cristo ; La Jeunesse des Mousquetaires ; 20 ans après ; Le Vicomte de Bragelone*, d'Alexandre Dumas ; *l'Atlantide* de Pierre Benoit, *Les deux Orphelines*, de Dennery ; *La Flambée*, de Kistemaekers ; *Le Maître de Forges*, de Georges Ohnet; *Patrie*, de Victorien Sardou : *Le Bossu*, de Paul Féval ; *Gigolette*, de Pierre Decourcelle ; *la Pocharde* ; *Roger la Honte* ; *la Porteuse de pain*, de Jules Mary; *le Petit Poucet*, dont l'auteur n'est pas M. Barnier, préfet du Var.

Même l'histoire de France est interdite, même *La Passion*. Cela direz-vous est impossible? Vous n'avez qu'à prendre connaissance des procès-verbaux qui nous ont été dressés, et si vous n'y trouvez ni *Les Misérables*, ni *Œdipe*, ni *la Passion*, c'est que ces trois œuvres ont été retirées de l'écran avant que les autorités aient pu verbaliser, et voici comment :

Trois exploitants qui ne font pas partie de l'Association varoise reçurent, dans leur programme, le premier : *Les Misérables*, le second *Œdipe roi*, le troisième *La Passion de Notre-Seigneur J.-C.*

Désirant appliquer l'arrêté préfectoral dans toute sa rigueur, ces Messieurs, sans se consulter, car ils sont éloignés les uns des autres, décident de faire passer pour eux seuls, à l'écran, ces films fournis par la Maison Reynaud et Grandet.

Vous connaissez tous, Messieurs, *Les Misérables*, œuvre admirable, d'une conception géniale et digne du cerveau de notre grand Victor Hugo ? Vous savez qu'au début du roman et naturellement du film, nous assistons à une scène d'une très grande inspiration, celle où Monseigneur de Miriel donne l'hospitalité et reçoit à sa table le forçat libéré Jean Valjean ? Ce dernier, pour prix de ce bienfait, vole à l'évêque les candélabres d'argent qui ornent sa cheminée. Ceci est le point de départ de la pièce ; sans cette scène, donc sans le vol, l'œuvre de Victor-Hugo n'aurait pas vu le jour. Le Directeur, voyant cela, se dit : « Mais, c'est du cambriolage; on va me dresser un procès-verbal. Plions bagage et allons à Marseille changer ce film ».

Le deuxième fit dérouler *Œdipe roi !* Oh ! celui-là n'alla pas loin. Dès qu'il s'aperçut qu'Œdipe avait épousé sa mère, il dit : « Mais c'est de l'inceste, c'est un crime et le cinéma étant un propagateur remarquable, de bonnes et de mauvaises actions, il m'est impossible de présenter cela sans encourir les foudres préfectorales, et, qui sait ? voir peut-être demain tous les petits toulonnais vouloir épouser leur maman. Plions bagage, et allons changer ce film ».

Le troisième, qui dirige un tout petit établissement, fait à son tour défiler devant lui *La Passion*.


AUBERT présente
L'ATLANTIDE
ADAPTATION CINÉGRAPHIQVE
DU ROMAN de PIERRE BENOIT
RÉALISÉE PAR JACQVES FEYDER
ANTINEA
MANUEL ORAZI










L'A

ti













TLANTIDE

ré du Célèbre Roman
de
Pierre BENOIT par **Jacques FEYDER**

L'Œuvre la plus Grandiose dont puisse s'enorgueillir le CINÉMA FRANÇAIS

ÉDITÉ PAR AUBERT







AVANT-PROPOS

L'ATLANTIDE, film français, marque une date dans l'histoire cinégraphique de notre pays.

Tiré du chef-d'œuvre de Pierre Benoît dont les descriptions prenantes et colorées, l'originalité dramatique de ses personnages et de ses sites, ont captivé la génération actuelle, le film, réalisé par Jacques Feyder, est une émouvante illustration, disons plus, l'incarnation du célèbre roman.

Toute la Presse, tous les critiques, les plus sévères comme les plus hostiles au cinéma ont reconnu que "L'ATLANTIDE" est le plus beau film paru à ce jour. Le grave journal "Les Débats" sous la signature d'Henry Bidou consacra son feuilleton hebdomadaire du 20 Juin 1921 au compte rendu de cette grandiose manifestation d'Art français.

Si peu de français ignorent l'œuvre de Pierre Benoît, leur devoir est de ne pas ignorer le film qui en a été tiré. "L'ATLANTIDE", roman, est une perfection littéraire du roman moderne; le film est la justification de l'art cinégraphique de la France, pays du Cinéma, et *Les Ets AUBERT* qui ont lancé les plus grands films français et étrangers devaient à leur réputation d'être les parrains du plus grand film français paru à ce jour.

Les Ets AUBERT
Paris

L'ATLANTIDE est interprétée par :

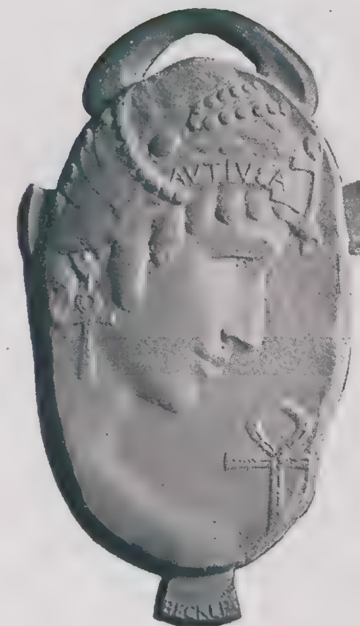
Mme Stacia NAPIERKOWSKA,	dans le rôle	d'*Antinéa*
Mlle Marie-Louise IRIBE . . .	—	de *Tanit-Zerga*
MM. Jean ANGELO	—	du *Capitaine Morhange*
— Georges MELCHIOR . .	—	du *Lieutt de Saint Avit*
— FRANCESCHI	—	de l'*Archiviste*
ABD-el-KADER BEN-ALI	—	de *Cegheïr-ben-Cheikh*

Opérateurs : MM. SPECHT et MORIN

DEUX INNOVATIONS

Répondant au désir exprimé par le public s'intéressant à tout ce que touche l'Art Cinématographique, les Etabts AUBERT mettent en vente une série des photographies d'art, tirage limité sur papier de Hollande, des plus belles scènes de "l'ATLANTIDE". Les pochettes de photographies sont de 10 et 20 sujets et deviendront précieuses pour les collectionneurs avisés.

Vous trouverez ces photographies à votre Cinéma habituel ou au siège social des Etabts AUBERT, 124, Avenue de la République, Paris.



Tout le monde voudra porter

L'AMULETTE D'ANTINÉA

Une médaille artistique signée BECKER

Hors concours au salon des Artistes Français

3 modèles :

Or - Argent - Bronze



Un Talisman d'Amour -:- Un Fétiche Nouveau

En vente dans toutes les Bijouteries, Cinémas et aux Étabts AUBERT

IMP. M. LE DELEY, 13, RUE DES ARQUEBUSIERS, PARIS (3e)

Il voit d'un œil indifférent Jésus livré par Judas contre trente deniers : « Ça, dit-il, le Préfet le permet », puis vient la montée du Calvaire, il s'émeut, il est perplexe : « Est-ce que l'arrêté ?... Mais non, il n'y a pas assassinat, continuons ». Il continue, et alors c'est le « Golgotha », Jésus crucifié entre deux voleurs et un centurion, lui perçant le cœur avec sa lance. « Arrêtez, s'écrie notre homme, c'est un crime, le plus grand de tous les crimes, et, circonstance aggravante, il est perpétré par ordre des autorités préfectorales de l'époque. Plions bagage et allons chez le loueur ».

Messieurs, MM. Reynaud et Grandet ne sont pas seulement deux autorités dans le monde cinématographique, ce sont aussi deux hommes d'esprit. Après avoir écouté attentivement les réclamations des intéressés, ils réfléchissent un moment, puis mon vieil ami Grandet, sans sourciller, remet au premier: *Les erreurs de Marianne*, au second *Les tribulations de Ménélas*, ou les *Amours de la Belle Hélène*, au troisième, à la place de la *Passion*, la *Traite des Blanches.*

Ainsi, Messieurs, par la volonté de M. Barnier, préfet du Var, et en appliquant son arrêté à la lettre, Victor Hugo est chassé de l'écran par *Les erreurs de Marianne*, *Œdipe* est remplacé par *Ménélas* et la *Belle Hélène*, et *La Passion* a fait place à *La Traite des Blanches*. Trois œuvres remarquables sont remplacées par trois inepties.

Les théâtres nationaux et municipaux reçoivent annuellement des subventions se chiffrant par des centaines de mille francs pour maintenir des chefs-d'œuvre au répertoire, et on les interdit à l'écran. Pourquoi cette inégalité ?

Voilà où peut conduire un texte trop absolu et par cela même inapplicable.

Tout est interdit, l'art muet est condamné à mort par M. le Préfet du Var. Pourtant, je dois reconnaître que, dans sa mansuétude, ce généreux fonctionnaire nous laisse un droit, celui de payer, sur des recettes désormais problématiques, 10 0/0 de taxe pour l'Assistance publique, 15, 20 et 25 0/0 de taxe d'Etat et 5 0/0 de taxe municipale.

Un pareil arrêté est un défi au bons sens et un déni de justice.

Et cependant l'exemple a été suivi, d'autres arrêtés ont été pris, mais la vérité m'oblige à reconnaître que pas un ne va aussi loin dans l'arbitraire.

Et quel moment choisit-on pour nous frapper aussi durement? Quoi ? C'est à l'heure où l'industrie cinématographique française soutient une lutte inégale contre l'invasion des films étrangers, qu'une décision préfectorale arrête un élan qui nous donnait l'espoir que, dans un avenir prochain, notre pays reprendrait une suprématie qui lui revient de droit et que cinq années de guerre lui ont fait perdre.

Maintenant, Messieurs, vous pourrez, je crois, vous prononcer en connaissance de cause. Nous avons foi en votre équité.

Vous déclarerez, je l'espère, que tous les procès-verbaux ont été injustement dressés contre nous, car tous les films incriminés avaient été censurés et portaient l'estampille officielle.

Votre arrêt, Messieurs, a pour nous une importance capitale: Ou il permettra au Cinéma de continuer sa marche triomphale et son rôle éducateur, ou bien, par le maintien des procès verbaux dressés contre nous à ce jour, vous déclarerez l'arrêté applicable en son entier, et les conséquences seront, à bref délai, la fermeture des salles de spectacles et des usines, l'arrêt de la production et la mise sur le pavé de plus de cent mille chômeurs. Cela, vous ne le voudrez pas, car nous affirmons sur l'honneur n'avoir commis aucune infraction et nous avons la certitude d'avoir rempli notre devoir.

Après ce discours, l'affaire est mise en délibéré. Le jugement sera rendu à huitaine.

(*Bulletin de la Fédération des Spectacles du Sud-Est*)

VERS L'IDÉAL

Démonstration décisive aux Etablissements Continsouza

Tous ceux qui ont fait de la projection, qui ont exploité ou exploitent encore des salles de spectacle cinématographique, se sont rendu compte que le cœur du cinéma bat dans la cabine de l'opérateur.

Pour faire une projection nette, fixe, lumineuse, il est absolument indispensable de posséder un projecteur parfaitement établi et depuis des années les constructeurs rivalisent entre eux et perfectionnent chaque jour leurs modèles pour arriver à donner à l'industrie du film l'appareil le mieux adapté, le plus perfectionné, et présentant en même temps les garanties les plus sûres contre l'incendie, qui est encore l'ennemie du cinématographe et en empêche l'énorme développement dans certains pays.

C'est dans cet esprit que les Etablissements Continsouza ont établi l'appareil le *Mundial*, et qu'ils l'ont présenté aux rédacteurs de la Presse Corporative, mercredi dernier, 9 novembre, dans leurs Usines de la Rue des Pyrénées.

En sortant de cette démonstration, on peut dire que la machine que nous avons vu fonctionner devant nous est en rapport avec les nouvelles exigences de notre profession. C'est le véritable outil qui donne sous l'encombrement minimum, le résultat le meilleur et la plus grande commodité. C'est un élément de prospérité de plus pour l'industrie du Film.

Le Poste Pathé *Mundial* est en effet une véritable innovation. Il réunit tous les avantages et réalise tous les progrès désirables.

Le *Mundial* forme un tout bien uni, bien équilibré, d'une stabilité complète. Plus d'accessoires dispersés ou accrochés un peu partout. Plus de trépidations dues à une mauvaise assise. Chaque chose est à sa place logique, voisine du centre de gravité et à portée de la main. D'où encombrement réduit, rigidité parfaite, et commodité extrême.

Le *Mundial* est entièrement protégé par des carters, c'est-à-dire que le film, pendant son trajet, est à l'abri de toute détérioration et de tout danger d'incendie. De plus, les différents organes de l'appareil se trouvent protégés contre les chocs et les poussières et, de ce fait, la durée du fonctionnement se trouve considérablement augmentée. Une glace placée sur l'appareil et des regards

ménagés sur les boîtes protectrices permettent de contrôler la bonne marche du film.

Quoique blindé, le *Mundial* se charge plus facilement qu'un appareil ordinaire, grâce à la forme en équerre de sa porte. Celle-ci, en s'ouvrant, découvre le côté et le devant de l'appareil, mettant à la portée de l'opérateur tous les organes de chargement.

La supériorité du cadrage fixe sur le cadrage mobile n'est plus à démontrer, tant au point de vue économie de lumière et obturation, que valeur de projection. Sa réalisation, sur le *Mundial*, offre ce nouvel avantage que l'on peut cadrer sans influencer le régime de l'obturateur.

La suppression totale du scintillement est une des grandes supériorités du *Mundial*. La forme particulière, la vitesse et la position de son obturateur permettent de l'assimiler à un obturateur de plaque. On obtient ainsi une projection sans aucun scintillement sur un écran blanc, à plus forte raison sur une projection d'images.

Le *Mundial* a une seule admission d'huile. C'est un large orifice dans lequel on verse, par un moyen quelconque, le lubrifiant nécessaire à un mois de fonctionnement. La circulation d'huile s'effectue par ruissellement et on n'a pas à craindre le non fonctionnement ou l'obstruction inévitables de conduites forcées ou de tuyauteries spéciales.

L'idéal tant cherché est enfin réalisé ; l'appareil de projection est devenu dans n'importe quel cas absolument sans danger. Plus de commencement d'incendie, plus de panique; c'est la tranquillité assurée pour les spectateurs, l'exploitant et l'opérateur.

Le *Mundial* possède un dispositif breveté permettant d'arrêter le film pendant un temps illimité, devant un arc de 100 ampères, sans aucun danger d'inflammation.

Il s'ensuit qu'avec le *Mundial* on peut faire de

la projection fixe sur le film. Au moyen d'un levier, l'opérateur projette une image après l'autre, comme il ferait avec un châssis passe-vues pour clichés verre. Cette nouvelle méthode a une supériorité incontestable puisqu'elle supprime le dispositif de projection fixe et qu'un mètre de film remplace 50 diapositifs. On se rend compte de la facilité et de l'économie avec laquelle la publicité, les annonces et les informations du jour peuvent être projetées sur l'écran.

Dans la construction du *Mundial*, on a choisi, pour toutes les pièces, un mode de démontage et de remontage extrêmement simple. Toutes les pièces susceptibles d'être changées peuvent être démontées et remontées sans le secours d'un mécanicien, à l'aide d'un tourne-vis et d'une clef. Le remplacement d'une pièce est effectué sans retouche ni ajustage, attendu que tout ce qui est goupille ou organe similaire a été totalement éliminé.

Et ce ne sont là que quelques-uns des principaux avantages du *Mundial*, car c'est à l'usage, nous en sommes bien persuadés, que ce nouveau poste fera ses preuves et démontrera, non seulement aux opérateurs qui l'auront entre les mains, mais aussi aux directeurs des exploitations cinématographiques, ses réelles qualités.

Il est évident que tous ceux qui désirent une projection parfaite devront l'employer.

Il y a lieu d'ajouter et c'est sur ce point que nous appelons l'attention de nos lecteurs, que, par suite de la construction du *Mundial*, dont tout le mécanisme et le film sont enfermés dans un carter hermétiquement clos, tout danger d'incendie est absolument écarté.

Si l'appareil dévideur s'arrête, l'obturateur qui est placé entre la source de lumière et la pellicule et qui fait en même temps office de ventilateur éteint immédiatement le commencement d'incendie.

Si l'obturateur s'arrête à son tour, si tout le système projecteur se bloque en même temps, ce qui n'arrive jamais en pratique, le film brûle, mais l'incendie du film reste limité à la surface de la fenêtre. C'est-à-dire à une image.

Il est aisé de voir, dans ces conditions, combien ce dispositif est intéressant et quelle sécurité il donne aux directeurs de cinémas. Et ceci atteint un tel point, que la Préfecture de Police de Paris a autorisé pour l'utilisation du *Mundial* la suppression radicale de la cuve à eau, qu'elle avait toujours exigée jusqu'ici.

En un mot, le *Mundial* est un appareil de progrès, parfaitement établi.

Nous l'avons examiné en connaisseurs et nous ne pouvons en dire que du bien.

Mais la démonstration nous a également permis de causer avec M. Continsouza, le fondateur des Etablissements de ce nom.

Nous reparlerons un plus tard de souvenirs que cette petite réception nous laisse. Pour aujourd'hui nous nous bornerons à publier le toast que M. Michel Coissac, au nom de la Presse Cinématographique, à l'heure du champagne, porta au nom de tous à notre sympathique amphytrion.

L'Opérateur de service.

Toast de M. MICHEL COISSAC

Président de l'Association Professionnelle de la Presse Cinématographique

Cher Monsieur Continsouza,

« En l'invitant de si aimable façon à constater les résultats de travaux dans lesquels nous soupçonnons une somme d'études, de modifications, d'à-coup, de frais énormes, vous avez marqué en quelle estime vous teniez la Presse Corporative et reconnu son influence de vulgarisation, aussi j'ai l'agréable devoir de vous remercier, au nom de tous mes confrères, du bienveillant accueil que vous nous avez réservé.

Votre Directeur, M. Thévenin, nous a fait, de l'appareil « Le Mundial », une présentation excessivement intéressante; MM. Thévenin, Couade, Jourdan, ont mis en valeur les organes principaux de cette merveille de mécanique et nous n'avons eu aucune peine à nous convaincre de sa supériorité. Chacun d'entre nous confiera ses impressions à son journal, à sa revue. En ce qui me concerne, je ne doute pas que techniciens et praticiens, invités demain à une présentation analogue, n'admirent votre dernière création et en apprécient les multiples avantages. Et ceux qui, comme moi, ont suivi pas à pas, depuis bientôt un quart de siècle, vos incessantes recherches, ne manqueront pas de voir là votre volonté tenace de vous surpasser sans cesse et d'affirmer la supériorité de la fabrication française.

Je lève donc mon verre à celui qui fut l'âme des vastes ateliers que nous avons admirés en pénétrant ici et qui a imposé sa suprématie à l'univers entier, je bois à votre santé, cher Monsieur, et à celle de toute la lignée de vos dévoués collaborateurs, depuis le colonel Couade, l'un des principaux réalisateurs du Mundial, jusqu'au plus humble de vos ouvriers, en passant par vos ingénieurs et en m'arrêtant tout naturellement à votre service commercial si bien représenté par M. Thévenin et M. Jourdan. »



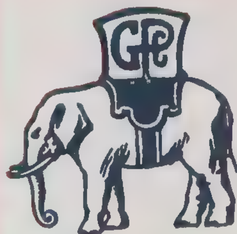
SOCIÉTÉ ANONYME

LES GRANDES PRODUCTIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

Capital : 1.200.000 francs

TÉLÉPHONE :
NORD { 19-86 / 76-00 / 40-39

Adresse Télégraphique :
PREVOT, 2, Rue de LANCRY



AGENCES

50, RUE DE BONDY
et
2, RUE DE LANCRY
PARIS

MARSEILLE	LYON	BORDEAUX	LILLE	NANCY
34, rue Pavillon	14, rue Victor-Hugo	109, rue Sainte-Croix	5, rue de Roubaix	8, cours Léopold

G. P. C. présente

le 14 Novembre 1921, au Palais de la Mutualité (après-midi - Salle du bas)

EVIAN-LES-BAINS

documentaire de la série « A travers la France » éditée par Natura-Film sous la direction de M. Ardouin-Dumazet, auteur de « Voyage en France », ouvrage couronné par l'Académie Française.



ÉDITION LE 23 DÉCEMBRE 1921

Pour assurer le succès de P

les **G. P. C.**

une publicité efficace

AFFICHAGE :

5.000 *Affiches de lancement (120 x 160)*

ET

10.000 *Affiches 0.80 x 120 annonçant le concours seront posées dans Paris à partir du* ***1er Décembre 1921***

De plus ! !

500.000 *Circulaires avec le prologue du roman et le règlement du concours, seront distribuées dans les salles et sur la voie publique.*

ARIS MYSTÉRIEUX

ont prévu

au moment opportun

DANS LES JOURNAUX SUIVANTS :

Le Matin ✱ Le Journal

Le Petit Parisien ✱ L'Echo de Paris

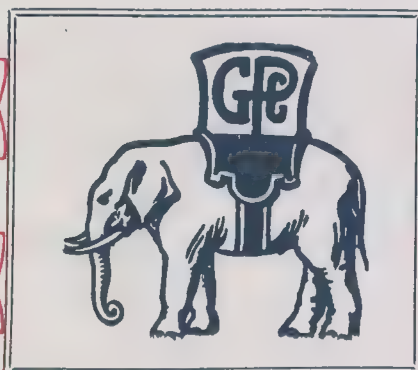
Le Petit Journal & L'Intransigeant

L'annonce suivante paraîtra le jour de la sortie du film :

> **PARIS MYSTÉRIEUX**
>
> Grand Ciné-Roman en 10 Épisodes
>
> *Passera dans les Etablissements suivants à partir du 30 Décembre 1921*
>
> ....
>
> ....
>
> ....
>
> ....
>
> ....
>
> **GRAND CONCOURS**
>
> **100.000 FRS DE PRIX**

avec articles sur le film à la rubrique cinématographique de ces journaux.







AZIZ-BEY TIENT DE SON PÈRE

Scène comique

véritablement hilarante

 ÉDITION LE 23 DÉCEMBRE 1921 



LES
CINÉROMANS
A
SUCCÈS

ÉDITÉS PAR





LE SEPT DE TRÈFLE

12 Épisodes de Gaston LEROUX
Publié actuellement par **Le Matin**

REINE = LUMIÈRE

12 Épisodes d'Henri CAIN
Qui sera publié par **L'Écho de Paris** à partir du 25 Novembre
(Édition le 2 Décembre)

L'AIGLONNE

12 Épisodes d'Arthur BERNÈDE
Qui sera publié par **Le Petit Parisien** à partir du 10 Février 1922
(Édition le 17 Février 1922)





PRODUCTIONS DE LA
SOCIÉTÉ DES CINÉROMANS
sous la direction de
René NAVARRE



P H R

Quelques Opinions de Presse :

Courrier Cinématographique (22-10-21).

...Louis Mercanton a illustré déjà sa théorie (prise de vue totale sur nature, suppression du studio) dans *Miarka, la fille à l'Ourse*, et plus complètement, à mon avis, dans *Phroso*, ses clairs-obscurs viennent à point, les « nocturnes » sont fort artistiques et certains « effets » telles les vues prises dans la grotte éblouissantes de stalactites et de stalagmites « portent » par l'habileté et le goût dont a fait preuve le metteur en scène et arrachent des applaudissements.

MARCEL YONNET.

Ciné-Journal (22-10-21).

...quelques heureux privilégiés savaient quelle somme de travail, d'intelligence et de goût, Louis Mercanton avait généreusement dépensée dans sa nouvelle œuvre *Phroso*; le jugement d'un nombreux public professionnel vient de confirmer avec éclat l'admiration des amis de notre grand metteur en scène.

...Dans *Phroso*, Mercanton, en possession d'un matériel perfectionné et d'une maîtrise qui touche à la virtuosité, réalisa des prodiges de vraisemblance et de réalisme décoratif.

...Ce fut une fête pour les yeux, avec la magique alternance des lumières et des ombres.

...L'interprétation de ce délicieux chef-d'œuvre cinégraphique est remarquable.

...La Société des films Mercanton avec *Phroso* vient de rendre à la cause de la production française un service de la plus haute valeur.

ED. E.

Comœdia (18-10-21).

...comme dans *Miarka*, M. Mercanton excelle dans la composition du moindre tableau.

La manière ici semble pourtant s'élargir. C'est une maîtrise plus grande et plus sûre, qui se déploie; un sens supérieur de l'harmonie règne dans la présentation de chaque scène et dans leur succession.

Mais on peut alternativement examiner l'ensemble ou le détail, tout apparaît, tout se pose, tout s'enlève, non point seulement irréprochable, joli, mais superbe, audacieux, original, admirable.

...Allez voir *Phroso*, ses émeutes, ses passages souterrains, ses combats dans les rochers et tant d'autres réalisations. Et les effets de nuit! Il y a un débarquement en Néopalie (dans l'ombre d'une crique sauvage, où l'on voit M. Paul Capellani aborder, à peine silhouetté par un fanal, et gagner la grève à gué) qui arrachera des cris d'enthousiasme aux spectateurs.

J.-L. CROZE.

Bulletin de Scénario (22-10-21).

...M. Louis Mercanton, ainsi que nous nous y attendions, a fait preuve d'une remarquable science technique dans la réalisation de ce film; de très beaux et savants éclairages, une excellente photo, un art consommé du mouvement des foules, un choix judicieux des lieux et des sites agrémentent cette belle vision.

La troupe qui comprend un ensemble de véritables artistes tels que Miss Malvina Longfellow, Mme Jeanne Desclos, Mlle Poupa Cassiéri,

Société des Films MERCANTON,

OSO

MM. Reginald Owen, Paul Capellani, Charles Vanel, Louis Monfils, l'athlète Paoli, est fort homogène, et nous devons signaler particulièrement l'intéressante création de Mouraki Pacha, par M. Maxudian.

Hebdo-Film (22-10-21).

...J'ai déjà dit quelques mots de la mise en scène. Je veux y revenir encore car M. Mercanton l'a traitée et réalisée avec une maîtrise exceptionnelle. Ses sites sont choisis avec toute la sûreté d'un peintre et la finesse d'un observateur averti. Avez-vous remarqué, par exemple, ce repaire dénommé « Le Nid d'Aigle », bouche énorme et minuscule à la fois, ouverte dans le flanc de la montagne et sur les lèvres de qui les hommes ressemblent à des fourmis ? C'est impressionnant et d'un effet extraordinaire.

Et cette grotte où se déroule la phase la plus émouvante du drame, grotte aux stalagmites et stalactites de cristal sur qui la lumière des lanternes vient se réfléchir et se briser en faisceau d'étincelles.

Et ce château-fort, et ce yacht fendant majestueusement la vague ensoleillée, et ces effets nocturnes, saisissants d'opposition, en ces marines mystérieuses aux eaux noires piquetées seulement par les reflets des fanaux clignotants; et cette lutte entre deux eaux, entre Stéfanopoulos et Kortès, véritable trouvaille, originale et impressionnante.

Il faudrait citer chaque scène, chaque tableau, tellement toute chose est faite avec art, attention, et un religieux souci du détail et de la vérité.

M. Mercanton est un artiste, un maître de la mise en scène. C'est une œuvre complète qui est tout à l'honneur de son réalisateur et de ses interprètes.

RENÉ HERVOUIN.

La Cinématographie Française (22-10-21).

...Il y a dans *Phroso* un mouvement si entraînant, si continu, si heureusement aménagé et cadencé, que l'intérêt du spectateur, saisi dès le premier instant, ne peut plus se détourner d'une action dont il n'en est plus question de discuter la valeur psychologique ou la vraisemblance.

...Il n'est plus douteux que nous verrons sur tous les écrans le nouveau film de M. Louis Mercanton, et que partout, très justement, le public lui fera fête.

PAUL DE LA BORIE.

Un télégramme de Sarah Bernhardt.

A l'issue d'une présentation privée du film *Phroso*, la grande tragédienne a fait tenir à M. Mercanton le télégramme suivant :

Mon cher ami,

Je ne veux pas que la journée se passe sans vous exprimer toute mon admiration pour votre superbe film Phroso, *que j'ai eu la joie de voir hier soir. Vous êtes le grand maître des films français par votre goût délicat, votre don supérieur pour distribuer la lumière et savoir choisir les artistes évoquant réellement le personnage représenté. Encore merci pour la belle émotion d'art que vous m'avez donnée et à bientôt, j'espère, un autre chef-d'œuvre.*

SARAH BERNHARDT.

❦ ❦ ❦ ❦ *Une ŒUVRE FORMIDABLE*
va s'imposer sur tous les écrans ❦ ❦ ❦

L'ASSOMMOIR

Adaptation Cinématographique du roman de ZOLA par Maurice de MARSAN
Mise en Scène de Charles MAUDRU

AUBERT ÉDITEUR — 4 ÉPOQUES



Interprétation principale de **JEAN DAX** -- Mlle SFORZA -- Georges LANNES

LA 1RE ÉPOQUE SORTIRA LE 30 DÉCEMBRE 1921

La Mode à l'Écran

Ma chère Simone,

J'aime à supposer que le temps affreux que nous subissons depuis quelques jours n'est pas uniquement réservé pour les Parisiens et que Tourangeaux et Tourangelles partagent avec nous ce désagrément.

Pour t'aider à le supporter avec quelque philosophie, je t'envoie aujourd'hui la description de plusieurs manteaux dits « de pluie » que j'ai remarqués au hasard de mes sorties ces jours derniers.

Je pense surtout que ces renseignements pourront, à l'occasion, t'être de quelque utilité.

Je commence donc :

A l'heure des promenades matinales au Bois, j'ai vu, porté par une de nos plus réputées sportives, un grand manteau de toile cirée noire.

La forme était droite et très ample cependant, les manches raglan et le col droit fermé complètement.

Quelques rangs de piqûres blanches très apparentes soulignaient les coutures, le bord du col, les revers des manches et les poches coupées en biais.

Un petit chapeau tricorne de même toile cirée, piqué de deux grosses épingles de jais, accompagnait ce manteau.

Aperçu, quelques instants plus tard, un manteau de gabardine beige imperméabilisée d'une forme très pratique et cependant des plus élégantes.

Imagine un manteau tout droit, retenu à la taille par une ceinture de cuir jaune.

Imagine surtout posé dessus un amour de petite cape dépassant à peine la taille, couvrant juste les épaules et le dos et se terminant devant en un col entonnoir fermé par un gros bouton de cuir.

C'est là toute la garniture de ce manteau et tout son chic.

Il s'accompagnait d'une toque de cuir fauve ornée d'un gland assorti.

Rencontré dans les alentours de la Cascade Mlle G. R., une de nos charmantes vedettes cinématographiques.

Elle portait un délicieux tailleur de peau de teinte acajou.

La jupe toute simple comme il sied ; mais la jaquette, de forme russe, s'agrémentait de bandes de cuir découpé sur fond de cuir bleu vif.

Petit béret de cuir découpé sur fond de même teinte.

Ce costume très original faisait sensation !

Un manteau de tissu caoutchouté mastic, simplement froncé à la taille, agrémenté de deux poches droites dissimulées sous de grandes pattes boutonnées, et d'une rangée de boutons faisant fermeture, m'a semblé de bon goût et facile à porter.

De même un manteau de gabardine grise monté à fronces sous un empiècement arrondi.

Une ceinture le fait blouser très légèrement à la taille.

Deux grandes poches boutonnées l'agrémentent.

Manches raglan et grand col se fermant à volonté.

Sous un de ces manteaux je verrai très bien une des petites robes simples suivantes :

Une robe de jersey de laine garnie de fourrure au col, aux manches et au bord de la jupe, dont la ceinture serait faite de trois étroits rubans et petites boules de bois.

Ou une robe de perllaine toute simple de forme, dont la taille froncée se masquerait devant par un large ruban de velours arrêté de chaque côté sous une boucle de bijouterie : le même velours garnirait l'intérieur du haut col bordé d'astrakan gris pouvant à volonté se porter ouvert ou fermé.

Peut-être lui préférerais-tu une robe de drap fin garni d'étroits lacets formant deux jolis motifs sur le devant de la jupe bordée de nutria ; mêmes motifs au bas des manches larges, ceinture en même tissu partant des côtés et se nouant dans le dos.

A moins que tu choisisses une robe de velours très simplement drapée de côté sous un motif byzantin, sans autre garniture qu'un biais étroit de fourrure au bord du col très haut et des manches longues.

Et maintenant, ma chère filleule, voici deux toilettes portées par Miss Elsie Fergusson dans un beau film Pathé, *L'Amour posthume*.

La première est une robe du soir en tulle noir posée sur un fourreau de satin noir qu'elle dépasse.

Le devant de la robe est garni d'un tablier de perles de jais.

Une dentelle cirée noire se drape avec grâce autour du buste et se termine en une longue traîne.

Petites manches de tulle.

posée très au-dessous de la taille, forme ceinture. Petit décolleté très harmonieux. Pas de manches.

Une très jolie cape de kolinsky travaillé en bandes et terminée par une très haute frange de chenille recouvrait cette exquise toilette.

Dans mon prochain courrier j'aborderai le chapitre « chapeaux ».



ELSIE FERGUSSON

Sur cette toilette une cape en panne noire toute brodée de jais et de cristal.

Le bas et le grand col sont en renard bleu.

La deuxième est une robe de velours souple géranium dont la jupe très ample, drapée irrégulièrement, repose sur un fourreau de tulle criblé de perles de cristal et de perles irisées.

Une torsade de velours recouverte de tulle perlé,

Veux tu ?

J'ai vu, en flanant près de l'Opéra, des petites merveilles d'une élégance raffinée qui t'iraient à ravir.

Je te les décrirai : peut-être trouveras-tu là quelques idées à glaner...

Ta marraine

P. C. C. Comtesse Amarante.

LES BEAUX FILMS

LES MORTS NOUS FRÔLENT

Présenté le 9 novembre 1921, à Marivaux, par les Films Erka

Il serait désirable que certaines personnalités — assez rares heureusement ! — qui imaginent encore le cinéma comme un agent démoralisateur vissent le dernier film présenté par la Société Erka.

J'aime à croire que, convaincus de l'inanité de leurs critiques, ils deviendraient sans tarder les fervents adeptes de cet art nouveau de l'écran dont il est permis de tout attendre.

Les Morts nous frôlent ont connu aux Etats-Unis un immense succès. La nouveauté de ce film, l'ampleur des questions morales qu'il soulève, la technique de la mise en scène et l'excellence du jeu des artistes justifient ce succès.

Un simple détail prouvera avec quel soin nos voisins d'Outre-Atlantique ont tourné cette belle réalisation : Plus de 60.000 mètres de pellicule furent dépensés afin d'obtenir les 1.500 à 1.800 mètres présentés à Marivaux.

Voilà une rare conscience artistique ou je m'abuse. Voilà aussi, avouons-le, une prodigalité dans la dépense qui doit nous laisser quelque peu rêveurs.

Malgré cela, tout cet argent serait gaspillé en pure perte si le scénario, charpente et corps de toute pièce, ne justifiait par de solides qualités un si onéreux vêtement.

Or le scénario est de premier ordre ainsi que vous pourrez en juger :

Trois amis : Jim Rittenshaw, banquier, Richard Desborough, homme de loi, et Harvey Breck, homme de lettres, se sont connus jadis à l'Université d'Harward. Jim et Richard (Dick) professent le plus complet matérialisme et ne croient point à la survie. Harvey se déclare partisan du spiritualisme et essaie inutilement de convaincre ses amis.



UNE SCÈNE DE « LES MORTS NOUS FRÔLENT »

Jim est marié à une jeune femme frivole et coquette : Daisy Rittenshaw.

Dick possède au contraire en Hélène Desborough une femme douce et sentimentale. Mais Daisy est arrivée à provoquer la passion de Dick.

Hélène, se doutant de la trahison de son mari, souffre mille tortures et ne rencontre un peu de bonheur que près de sa petite fille Betty et près du révérend de l'Eglise anglicane voisine, l'oncle Rogers, qui calme son angoisse et parvient difficilement à la rassurer.

Daisy reproche à Richard sa tiédeur et le décide à abandonner sa femme et sa fille pour fuir avec elle. Ils doivent partir le lendemain.

Hélène pressent l'abandon de son mari. Elle le supplie. Dick reste inexorable. Affolée, Hélène court chez Jim Rittenshaw et lui dévoile l'inconduite de Daisy afin qu'il puisse empêcher la fuite des deux amants.

Jim observe Richard et Daisy et surprend un rendez-vous donné par Dick à la jeune femme.

Le lendemain Jim rencontre au club son rival et le tue.

Alors commence une sorte de roman-supra-terrestre.

Du cadavre de Dick, une ombre se dégage : c'est le corps astral de l'assassiné, son image fluidique, transparente, mais reproduisant cependant ses traits.

Cette ombre est traversée par les assistants qui ne la voient pas. Elle se rend au rendez-vous d'amour fixé la veille. Daisy ne l'aperçoit pas et lorsqu'un pressentiment lui révèle la présence du fantôme, Daisy tombe inanimée.

Hélène accablée par la fatale nouvelle ne voit pas l'ombre qui voudrait essayer de la consoler. Seuls les yeux innocents de la petite Betty reconnaissent Dick.

Dans l'Eglise anglicane, le jour de la cérémonie funèbre, Hélène et Daisy se rencontrent. Hélène montre un Christ à Daisy : « Le seul moyen de nous consoler est en Lui ». Daisy secoue la tête négativement.

Hélène va se précipiter aux pieds de la Croix lorsque l'ombre de Richard toujours attachée à la terre se jette au devant d'elle pour l'écarter.

Hélène a subi l'ambiance du fantôme, sans le voir, et elle lui obéit.

A la sortie de la chapelle, Hervey rejoint Daisy et la conjure de sauver Jim en dévoilant le vrai motif du meurtre.

Plus tard, dans l'église solitaire, l'ombre en peine est toujours errante et le révérend cette fois l'aperçoit.

« Je comprends votre douleur », lui dit-il « de ne pouvoir vous détacher de cette terre à laquelle vous enchaînent vos anciennes erreurs. La lumière et la paix régneront en vous si vous vous repentez et si vous pouvez ressentir un amour pur qui sera pour vous la Rédemption ».

L'ombre cherche à se dérober mais elle « entend » cependant les paroles de salut.

Revenue chez elle, Daisy ne peut retrouver le calme. L'ombre de Dick la poursuit et l'incite à se rendre au tribunal pour proclamer la vérité.

Au tribunal, au moment où Jim attend la décision suprême, Daisy se présente et s'accuse de ce qu'elle a fait. L'ombre invisible pour les assistants est là et suggère à Rittenshaw et à Daisy la conduite qu'ils doivent avoir.

Jim acquitté se voit dans les salons du club tenu à l'écart par ses pairs.

En descendant l'escalier où a eu lieu le meurtre, il croise le fantôme de Dick, visible, cette fois, pour ses yeux humains. Le fantôme conjure Jim de pardonner à Daisy et de lui pardonner à lui, Dick, pour qu'il puisse gagner enfin la Lumière éternelle. De son côté Jim implore le pardon de Dick et les deux amis se réconcilient.

Chez Hélène, l'ombre apparaît à la jeune femme et la supplie de lui accorder par un acte d'immense charité un pardon sans réserve, pour que leurs âmes puissent enfin communier dans un amour dégagé de tout lien terrestre.

Hélène transfigurée accepte cependant que l'ombre rédimée gagne les séjours bienheureux et s'efface lentement à l'horizon.

Sur ce thème un peu sévère sans doute mais d'une telle grandeur qu'il saisit le public et l'étreint par la plus noble des émotions, le metteur en scène a réalisé des tours de force et rendu à l'aide d'admirables surimpressions le côté surnaturel et spiritualiste du drame.

La belle scène du meurtre, d'un réalisme très poussé, est cependant traitée avec le tact désirable. « L'entretien dans l'Eglise entre l'ombre et le révérend », « l'extase finale d'Hélène », atteignent à un haut degré de pathétique et effleurent les cîmes presque inaccessibles du sublime.

L'interprétation se montre à la hauteur de sa lourde tâche.

MM. W. Standing (Dick) et Mahlon Hamilton (Jim) rivalisent de talent et d'émotion tragique. Mme Flora Revalles (Daisy) a composé un personnage très étudié de femme frivole accessible cependant au repentir. Mme Naomi Childers incarne avec une maîtrise puissante et douloureuse le rôle d'Hélène Desborough.

Je n'aurai garde d'oublier M. Alec B. Francis dont la création du pasteur révèle le jeu sobre et d'une touchante dignité.

Attendons maintenant que le jugement du public confirme le succès de ce drame et consacre, une fois de plus, celui de la marque Erka.

Des Angles.

Chichinette et Cie

L'AMOUR DU MORT

Présenté le 7 novembre, au Select-Cinéma, par la Select-Distribution

L'Amour du Mort, adaptation cinématographique d'un roman célèbre de Tom Gallon, par Maurice de Marsan, et dont la mise en scène est l'œuvre de M. Ch. Maudru, est une chose vraiment remarquable.

Ce film, dont le scénario est d'un réel intérêt, est tout particulièrement bien traité et sa mise en scène et son interprétation méritent tous éloges.



UNE SCÈNE DE « L'AMOUR DU MORT »

Norton Hyde, maigrement appointé comme comptable chez son oncle, le banquier Zadbiel Blowfield, de Londres, a commis de menus détournements au détriment d'un client de la Banque, le docteur Bardolph Just.

Dans sa sévérité intransigeante, le banquier n'a pas hésité à livrer son neveu à la police et Norton a été condamné à 10 ans de prison.

Ces faits, ramassés en quelques très courtes scènes qui situent immédiatement l'action, servent de prologue à un drame très captivant.

Le découpage du scénario a été fait de main de maître ; cela se devine dès le commencement de la projection.

On est, de suite, saisi, empoigné par le sujet et il en est ainsi jusqu'au dénouement, très habilement amené.

La mise en scène est fort bien réglée.

M. Ch. Maudru est un metteur en scène connu. C'est un artiste très épris de son art et qui peut compter parmi nos meilleurs metteurs en scène ; sa réputation n'est plus à faire.

L'interprétation comprend quelques excellents artistes.

Dans le rôle de Norton Hyde, M. Bertram Burleigh se montre très sympathique et bon comédien.

M. Gaston Jacquet a fait une adroite composition du docteur Just.

Son talent sobre, tout de nuances et d'observation, s'est, une fois de plus, affirmé.

M. Petit-Mangin fut très émouvant dans le rôle d'un vieux domestique devenu fou.

Miss Amy Verity est infiniment séduisante et touchante dans un rôle rempli de sensibilité.

En résumé, *L'Amour du Mort* est un très bon film et son succès est assuré.

N'est-ce pas le sort réservé à toutes les productions Maurice de Marsan ?

BL. CHATELARD-VIGIER.

PAR L'ENTRÉE DE SERVICE

Présenté le 7 novembre, à Marivaux, par la Société Anonyme « United Artists »

Mary Pickford possède un talent suprême : celui de faire oublier qu'elle a du talent. Dans les rôles qu'elle interprète, elle joue avec une grâce si simple, un tel naturel, qu'on ne voit plus le travail, *on ne l'imagine même plus.* Il semble que l'artiste vive son rôle (et je sais qu'elle le vit intensément, en effet, pour arriver à cette unité de jeu et d'émotion), mais on ne peut se faire à cette idée qu'elle a préparé par de minutieuses recherches, par une étude approfondie du caractère du personnage qu'elle incarne, toutes les subtilités psychologiques, toutes les finesses, jaillies dirait-on *spontanément* d'une scène et d'un décor très sobres qui paraissent en être la cause alors qu'ils en sont, au contraire, l'harmonieux résultat.

Mary Pickford déploie sa grâce charmante avec tant de justesse et d'à-propos qu'elle ne fausse en aucune façon l'esprit des scènes même dramatiques où son sourire jaillit comme un rayon de soleil. On lui sait un gré infini de ce sourire car il reflète l'Amour sous sa forme beauté et bonté. Ce ne sont plus les œillades provocantes et sèches des fausses ingénues d'outre-Atlantique ; ce n'est pas non plus le sourire composé et puéril des femmes qui jouent à la petite fille pour corser par un condiment pervers l'attrait épicé de leur

coquetterie... Le sourire de Mary Pickford reflète à lui seul le caractère loyal et tendre de ses héroïnes : il éclaire, il illumine, il fait du bien comme une belle pensée...

Dans la comédie de M. Marion Fairfax *Par l'Entrée de service*, Mary Pickford réalise deux phases différentes de la vie d'une femme : Elle est d'abord une grande fillette, puis ensuite une jeune fille. Outre la parfaite composition physique de ces deux aspects successifs d'un même personnage, l'artiste américaine a su rendre par des touches psychologiques remarquables, dont la gamme va du sourire à l'attendrissement, le caractère composite et impulsif d'une petite fille heureuse, que la destinée précipite d'une vie insouciante et pleine d'espiègleries comiques dans une existence factice où il convient d'observer ses moindres gestes, où les meilleures intentions risquent d'être prises à contre-sens.



MARY PICKFORD DANS « PAR L'ENTRÉE DE SERVICE »

A Ostende, en 1903, une jeune femme élégante Louise Bodamère épouse un américain Elton Reeves fort riche. Louise a une petite fille, Jeanne, qu'elle adore.

Mais son mari, un peu jaloux de l'affection passionnée de sa femme pour son enfant, obtient de Louise qu'elle abandonnera la petite fille aux soins de Marie, une brave nourrice belge. Cinq ans se passent. Marie a épousé un honnête fermier, Jacques Lanvain. Ils habitent près de Mons.

Jeanne grandit chez eux. Elle est élevée en paysanne et devient peu à peu l'enfant gâtée. Très espiègle, elle court les champs comme un garçon et se fait aimer de tous.

Un jour, les fermiers reçoivent une lettre de Mme Bodamère leur annonçant qu'elle va reprendre l'enfant. Affolés à l'idée de se séparer de Jeanne, ils laissent croire à la mère que l'enfant s'est noyée accidentellement et qu'on n'a pu retrouver son corps.

La pauvre femme, accablée de douleur, retourne seule près de son mari à New-York et ne peut se consoler de la mort de sa fille. Jeanne a tout ignoré. Elle grandit près de ses parents nourriciers.

La guerre éclate. Obligés de fuir, les fermiers remettent quelque argent à Jeanne, lui procurent un passeport pour l'Amérique et lui donnent l'adresse de ses véritables parents en y joignant une lettre où il est certifié que Jeanne est la fille de Mme Bodamère.

Sur le chemin, Jeanne trouve deux petits orphelins dont la mère est morte, la veille, à bout de souffrances. N'écoutant que son bon cœur, la jeune fille les emmène avec elle.

La voilà à New-York. Candidement, elle se présente à la luxueuse villa de Mme Bodamère. Mais les domestiques, devant sa mise minable, n'osent ouvrir à Jeanne. On la fait passer « par l'entrée de service ».

Cette simple phrase symbolise désormais tout le destin de la pauvre Jeanne.

Promue au rang de soubrette, grâce à l'amitié du chef qui est belge et lui a offert cette place à titre de compatriote, la jeune fille tente vainement de se présenter à sa mère et de lui prouver sa véritable identité. Tous les moyens qu'elle emploie dans ce sens échouent les uns après les autres. Il faudra qu'à la suite d'une fête donnée chez les Reeves, le mari de Louise soit sur le point de tromper sa femme avec une intrigante sans scrupules, Margaret Brewster, pour que Jeanne — témoin imprévu du complot des Brewster — dévoile leur infamie, et essayant de consoler Mme Reeves avec une tendresse toute filiale, parvienne enfin à se faire reconnaître.

Le bonheur reviendra dans la maison et Jeanne épousera le jeune Billy Boy qu'elle aime depuis longtemps et dont les sentiments naïfs et très purs l'ont définitivement conquise.

Un compte rendu ne peut donner qu'une relative idée de cette délicieuse comédie. Peut-être y a-t-il quelque longueur dans la scène incidente amenée par la fête chez les Reeves.

Mais quelle émotion, graduée de façon si délicate et si profonde lorsque la mère et la fille se retrouvent. Quelle science des éclairages, quelle étude des effets de noir et de blanc!

Je crois qu'il est superflu de rappeler les trouvailles espiègles de Mary Pickford. Elles ne le cèdent qu'à son talent dramatique mis en valeur et en relief par ce très beau film.

MARCEL YONNET.

SUR L'ÉCRAN

Remerciements.

MM. Fromentin, Diamant-Berger, Etiévant, Paul Ruez, Euryale E., Feyaubois, à Paris. Guillaume, à Saint-Denis (Seine).

Mlle Muselli, à Nice (Alpes-Maritimes).

MM. Rodolphe Warschavski, Nice (Alpes-Maritimes); Paul Corniquet, à Marchiennes (Nord); E. Larivière, Montigny-en-Gohelle (Pas-de-Calais); Belière, Lille (Nord); Nanette Fernier, Besançon (Doubs); Adolphe Choulet, Montbéliard (Doubs); Charles Casella, Nice (Alpes-Maritimes).

MM. Nicolas Hess, Bruxelles (Belgique); E. Selerin, Liège (Belgique), sont avisés que leur abonnement au *Courrier* est inscrit.

Tous nos remerciements.

Les changements d'adresse de :

MM. Casella, Nice (Alpes-Maritimes); Sollat, Paris; Martel, Paris; Roger Lion, Paris; Barrière, à Cannes (Alpes-Maritimes), sont effectués.

M. Liardet, à Paris, est inscrit au service du *Courrier*.

Le Cœur magnifique.

L'Agence Générale Cinématographique présentera le mardi 15 novembre à 9 h. 30, à Marivaux, la dernière œuvre du regretté Séverin-Mars : *Le Cœur magnifique*, pièce dramatique en deux chapitres, mise en scène par l'auteur et Jean Legrand, interprétée par Séverin-Mars, Charles Granval, de la Comédie-Française, Maxudian, Mmes Tania Daleyme et France Dhélia.

La Femme qui assassina.

Par suite des difficultés que la Société des Cinématographes Harry rencontre, en ce qui concerne le visa de censure, la programmation de ce film est reportée à une date ultérieure.

Un banquet.

Le banquet annuel de la Ligue Nationale Belge pour la Défense des Intérêts du Cinématographe et son développement dans le domaine de l'Enseignement, des Sciences et des Arts, aura lieu le mercredi 16 novembre, à 14 heures, à l'Hôtel Métropole, place de Brouckère, à Bruxelles.

Un grand Concours cinématographique.

Nous apprenons que notre confrère parisien, *La Liberté*, organise avec la *Publi-Ciné*, à partir du 25 courant, un grand Concours cinématographique sur les « Fables de La Fontaine ».

Ce concours est très simple et à la portée de tous. Il est doté de plus de 60.000 fr. de prix, dont 12.000 fr. en espèces, et une automobile.

Une des particularités de ce concours est qu'il n'y aura que des gagnants, car une boîte de poudre de riz Teindelys de 5 francs sera offerte par *La Liberté*, à tous les votants.

Le même concours est organisé pour la *région du Sud-Ouest* à partir du 15 janvier prochain par la *France* de Bordeaux et la *Publi-Ciné*.

Pour la location (4 bandes de 100 mètres, une par semaine), s'adresser à la *Publi-Ciné*, 40, rue Vignon, Paris.

Film hors série.

Rédemptrice, supervision dramatique.

Pearl White, l'héroïne de tant de films à succès, va paraître prochainement dans une superproduction de la Fox Film.

La grande Star dont le succès de fine comédienne vient de s'affirmer dans *Le Voleur*, d'Henry Bernstein, interprète *Rédemptrice !* avec sa double qualité d'artiste de haute lignée, et de femme risque-tout dont l'audace est déjà légendaire.

C'est une étude d'une grande portée morale, une de ces rares œuvres émotionnantes et nobles qui placent définitivement le cinéma parmi les plus belles créations du génie humain.

Rédemptrice! comptera parmi les succès les plus considérables de l'écran

A propos de Visages voilés... Ames closes.

La vente du film français dans les pays anglo-saxons est de plus en plus aléatoire. La principale cause de cette difficulté réside dans ce fait que les acheteurs des pays précités nous reprochent de ne produire des films que de goût français et conséquemment non internationaux.

Il est donc intéressant de signaler les exceptions à cette règle. C'est pourquoi nous tenons à citer ce passage d'une lettre de M. Bernerd, directeur général de la Stoll Film Co de Londres, adressée à la Société Française des Films Artistiques au sujet du chef-d'œuvre bien français de Henry Roussel :

« Nous avons présenté aujourd'hui même le film *The Law of the East* (nom anglais de *Visages voilés... Ames closes*) et cette présentation a obtenu un très grand succès. Nous espérons faire de très grosses affaires avec ce film. »

Nous nous devions de noter ce succès, et si nous ajoutons que le film *Visages voilés... Ames closes*, produit par la Compagnie Française des Films « Jupiter », a été vendu également dans l'Amérique du Nord, en Scandinavie, dans les pays centraux, en Italie, au Japon, etc... il nous est permis d'affirmer que les Français sont capables autant que les Américains, et cela avec des moyens plus limités, de produire des films vendables à l'Etranger.

Une formule nouvelle.

Nous ne devons pas passer sous silence une œuvre d'un caractère tout à fait nouveau et qui est appelée à un grand retentissement.

Il s'agit de la mise à l'écran d'un cas de conscience dramatique et poignant. Nul doute que le public ne réserve à ce film un accueil inconnu jusqu'ici.

William Faversham, le grand artiste déjà tant applaudi dans *Le Fantôme de Lord Barigton*, interprète magistralement cette production.

C'est le 21 novembre qu'aura lieu la présentation de ce film à MM. les Directeurs.

L'avis unanime de la Presse Corporative, invitée à une séance privée, est que ce film est de tout premier ordre.

Fatty chez Aubert.

La chose est officielle, le populaire comique est bien chez Aubert.

PETITES NOUVELLES

M. Adolphe Osso, Administrateur-Directeur de la Société Anonyme Française des Films « Paramount », vient de revenir de Marseille, où il était allé ouvrir l'Agence de cette ville.

La Société ouvrira le plus tôt possible d'autres Agences en province.

Très prochainement à Lyon, Bordeaux, Toulouse, Nice, Alger, Tunis, etc.

Le Touring-Club de France et la Compagnie des Chemins de fer de P.-L.-M. présenteront lundi prochain 14 novembre, à 3 heures, à « l'Artistic Cinéma », 61, rue de Douai, la première série du grand film : « Voyages documentaires » : *La Route des Alpes*. (Edition Natura-Film).

Les bureaux de l'Agence Générale Cinématographique qui étaient installés 10 et 12, rue d'Aguesseau, sont transférés, 12, rue Gaillon, Paris (2e).

Tél. : Louvre 14-18, et Centr. 32-04.

La Société des Films « Eclipse » nous prie d'aviser sa nombreuse clientèle de la région de l'Ouest que, par suite de l'accroissement des affaires dans cette région, elle a dû installer son Agence de Nantes dans des locaux plus vastes.

C'est donc au 13 de la rue Crébillon, à Nantes, que devra être, dès maintenant, adressée toute la correspondance.

L'Opérateur.

BIBLIOGRAPHIE

La Bataille, syndicaliste, sociale, économique, ouvrière, paysanne, intellectuelle, etc., paraît tous les 10 jours, les 1er, 10 et 20 de chaque mois.

La Bataille, en raison de l'accueil et du succès qui lui a été fait, de bi-mensuelle devient tri-mensuelle et s'apprête à devenir hebdomadaire.

L'abonnement reste à 10 francs par an.

Le numéro se vend partout 0,35 au lieu de 0,75.

Adresser correspondances et mandats à : F. Marie, 2, rue de l'Hôtel-de-Ville, Paris (IVe).



L'Union Cinématographique Française

(U. C. F.)

Sous ce titre vient de se constituer une association de trois de nos metteurs en scène français les plus en vue : Mme Germaine Dulac, MM. René Le Somptier et Henri Fescourt.

L'importance de cette union et les espoirs qu'elle permet, non seulement pour la réalisation du beau film français en France, mais pour son exportation à l'étranger et la diffusion de l'influence française, n'échapperont à aucun de ceux qui s'intéressent à l'avenir de l'art et de l'industrie cinématographiques.

J'ai pu voir Germaine Dulac et René Le Somptier et obtenir d'eux quelques renseignements pour nos lecteurs :

« Nous entendons réaliser trois films par an Celui d'entre nous qui signera la pièce et en sera l'auteur principal pourra être aidé par les deux autres metteurs en scène associés, mais cette aide restera entièrement anonyme.

Nous tournerons de plus, chaque année, un grand film à épisodes, en collaboration, et que nous signerons tous les trois.

La disposition des scènes de ce dernier film sera telle qu'elle nous permettra de travailler simultanément.

En principe nous sommes et resterons trois puisque notre association est constituée ainsi. Nous disons : en principe, car nous pensons par la suite grouper avec nous d'autres metteurs en scène dont nous avons déjà envisagé les concours ».

J'ai questionné Mme Dulac sur ses projets : Elle doit partir prochainement en Roumanie tourner *Le Sortilège*, d'Hélène Vacaresco.

René Le Somptier partira vraisemblablement vers les mêmes pays pour mettre en scène une légende roumaine. Ces légendes sont très vivantes, très imagées et se prêtent tout à fait à la réalisation cinégraphique.

Henri Fescourt est encore retenu en Italie par un film commencé cet été. Il tournera dès son retour un scénario dont il est l'auteur : *Les Hommes sans loi.*

Germaine Dulac, après *Le Sortilège*, réalisera un film *L'Invitation au voyage*, dont elle est également l'auteur. René Le Somptier tournera un scénario de lui, une scène dramatique : *Les Faunes.*

Enfin « Les Trois » viennent de terminer le scénario de *Vautrin* qu'ils vont tourner incessamment en collaboration.

Voilà à l'instar des groupements américains une intéressante initiative. Nous en suivrons avec plaisir les résultats, car nous savons que sous l'égide des trois metteurs en scène associés la qualité de la production se signalera à l'attention de tous.

Marcel Yonnet.

Tribune de nos Lecteurs

On nous écrit :

Mirande, 8 novembre 1921.

Bien cher confrère,

Evadé du bagne qu'est devenu le cinéma, sous la férule humiliante des gardes chiourmes de la Régie, mais toujours de cœur avec lui, je ne saurais l'oublier.

Ce n'est pas parce que des Personnalités (avec un P majuscule) bien pensantes ont traité notre pauvre ciné en pierreuse des boulevards extérieurs, le mettant en carte et qualifiant ses exploitants de tenanciers! *que je renie mes amours. Loin de là; je l'aime plus que jamais mais, pour échapper aux dégradants contacts qui tendent à nous* ignominiser, *j'ai cessé toute exploitation et ne me consacre plus à mon béguin qu'à l'œil et pour ma satisfaction artistique.*

Je me plais à lui créer de nouveaux adeptes et suis heureux de prodiguer à ceux de mes bons confrères qui, plus courageux que moi, ont avalé toutes les couleuvres, mes conseils et mon concours désintéressés.

C'est ainsi qu'une annonce adroite m'ayant été demandée pour La Pocharde, *j'ai eu la bonne inspiration d'une réclame noyée dans des mots pour rire au bout desquels se trouve la pilule à avaler de son lancement.*

Pour assez originale et neuve qu'elle me paraît je me fais un plaisir de vous envoyer ce modèle du genre, à l'usage de ceux de mes confrères qui voudront s'en inspirer.

Elle peut se publier dans les colonnes d'un journal local aussi bien que sous forme de prospectus.

Si donc vous pensez que sa publication dans le Courrier *puisse être utile à vos lecteurs, tout le plaisir et l'honneur seront pour moi.*

En vous souhaitant toujours, dans la tourmente cinégraphique, le grand succès dont est digne le Courrier, *je vous prie d'accueillir mes sentiments les plus sincères.*

Joseph Latour.

Le Merle Noir de Mirande

Mots de l'Afin (inédits)

AFIN que Landru soit puni comme il le mérite :
Qu'il épouse une belle-mère. Il lui en cuira, à son tour.

***

AFIN que Briand le soit davantage :
Le cirage du Tigre noir.

***

AFIN d'abréger la vie chère :
Suicidez-vous.

***

AFIN que vos chaussures ne vous gênent plus :
Payez-les cher tandis qu'il en est temps encore, car si elles diminuaient, elles vous seraient trop étroites.

***

AFIN d'activer la baisse :
Qu'il pleuve. Quand il y a pluie y a boue et quand il y a *boue y a baisse.*

***

AFIN de récompenser Carpentier :
Le nommer à la Préfecture de Police, chef de service des *casseroles* .. en aluminium.

***

AFIN de permettre au Maire de Mirande d'attraper les voleurs-mercantis sans courir :
Qu'il prenne seulement des *arrêtés.*

***

AFIN d'assurer de bonnes récoltes :
Ne pas semer de *vils grains.*

***

AFIN de faire passer ses rhumatismes :
Les mener en bateau.

***

AFIN de se conformer à la loi qui exige que toutes marchandises portent étiquette de leurs prix :
Voici une devise destinée aux demi-mondaines du Boul'mich :
Au Lycée Saint-Louis (au lit, c'est 5 louis).

***

AFIN que le Cinéma Brana fasse salle comble tous les lundis :
Après *Gigolette* déjà très bien, qu'il nous donne *La Pocharde* qui sera très mieux.

KIRIVI.



Le Pont des Soupirs

Grand ciné-roman en 8 époques
d'après l'œuvre célèbre de MICHEL ZÉVACO

est le premier film en série comportant une aussi somptueuse mise en scène et une si nombreuse figuration



Pasquali film

Exclusivité **Gaumont**

L'heureuse idée d'établir un film cinématogra
inspirée par le désir réciproque de réaliser une œuvre d'
merveilleux de cette magnifique vision ainsi que la gr
éveiller au plus haut degré l'intérêt du Public.

L'adaptation à l'écran d'une œuvre aussi vast
de l'art décoratif et théâtral. Plus de trois cents de
respecter dans le moindre détail l'édification de ce gra
travail assidu et de patientes recherches qu'il a fallu

reconstitutio



Publi

Cinéma=Bi

Edition TAL

Pasquali film



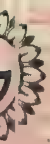
phique d'après le roman de Michel ZEVACO fut
art et d'offrir une source de fructueux bénéfices. Le cadre
nde notoriété de ce roman s'harmonisent à souhait pour

e a nécessité la mise en œuvre de toutes les ressources
essins de scènes et de costumes furent exécutés afin de
nd drame si émouvant. Et ce sont des mois entiers d'un
pour réaliser avec une fidélité parfaite, cette formidable
n historique.

é par

bliothèque

LANDIER



Exclusivité

Gaumont



--- Le ---
Pont des Soupirs

d'après le roman de Michel ZEVACO



est un film excessivement public, qui plaira à tous vos spectateurs grâce à la captivante intrigue de ces intéressantes pages historiques. Tous les artistes évoluant dans ce cadre prodigieux évoquent avec une exactitude surprenante les grandes figures de cette époque tragique





Pour le lancement de ce film en série une importante publicité est à votre disposition. Vous en trouverez le détail dans la notice album illustrée



Pasquali film
Exclusivité **Gaumont**





Le rythme visuel

Au risque de contrister les amateurs de faits divers assoiffés de gestes nombreux et violents, de situations sans cesse angoissantes, de « plus fort en plus fort » je me permettrai aujourd'hui de leur dire :

« Pour qu'il y ait action dramatique, il n'est pas indispensable qu'il y ait acte, mais seulement qu'il y ait rythme » car le drame est indépendant de l'acte lui-même, il existe dans le rythme.

Je ne vais pas jusqu'à conseiller dans la pratique de supprimer ce qu'on nomme communément l'action, pour bâtir le drame avec des situations psychologiques, des études d'âmes. Quelques sujets peuvent le supporter et il est bon alors de supprimer toute scène inutile. Si partiellement elle intéresse le spectateur, elle le détourne par sa prolixité de l'évolution principale.

Dans la vision, le dernier geste est celui qui porte sur l'esprit, absorbe les autres et les repousse à un arrière-plan. Une incidente, au moment de sa projection, prend une importance exagérée, prime et submerge l'action. Dans un roman le lecteur s'arrête, réfléchit et par la mémoire remet chaque épisode dans sa valeur comparée. Au cinéma, rien de tel... la bande tourne implacablement et le spectateur obligé de se trouver toujours au présent est dans une quasi-incapacité de classifier le passé.

Le rythme, qui doit constituer une association harmonieuse de l'ensemble des mouvements, des temps et des actes, aura pour but de créer une ambiance propre à suggérer des états d'esprit, toujours en accord avec l'évolution du scénario, de préparer à l'angoisse du drame, à la quiétude de la situation dénouée et même, par des procédés appropriés, à l'inattendu du coup de théâtre.

Plusieurs moyens sont à envisager :

Durée des scènes ;
Valeur du décor ;
Ampleur du champ d'action ;
Valeur des masses éclairées ;
Importance et précision des gestes ;
Direction des divers mouvements.

Tout ce qui en un mot contribue à créer l'atmosphère sans laquelle un scénario serait une sorte d'équation sèche et agressive, une histoire où ne subsisteraient que les dates, un univers d'où toute perspective serait bannie.

La durée des scènes doit tout d'abord fixer notre attention. Des scènes d'une certaine durée, en plan général, où des personnages se meuvent normalement, mettent immédiatement en nous une impression de calme, de sérénité, de bien-être. L'action se précise-t-elle, les plans généraux deviennent moins lents, de gros plans de plus en plus fréquents les coupent, les titrages se font plus courts, la succession rapide d'image quelles squ'elles soient nous cause une angoisse, presque un malaise ; nous sommes entraînés par le tourbillon, nous voulons vivre plus vite, il y a en nous une sorte de violence, d'enthousiasme, de spectateurs nous devenons moralement acteurs, nous marchons, pour employer une locution vulgaire mais si expressive. Et que le calme renaisse, cette fièvre factice s'éteindra dans la contemplation d'images prolongées... Tout s'aplanit, nous nous évadons de l'action vécue, la norme reprend ses droits.

Pour la valeur du décor, je ne ferai que répéter ce que j'écrivais précédemment. Il est des décors, intérieurs ou extérieurs, qui répondent à des états d'âme, apaisants ou orageux, tristes ou gais, qui incitent au doute, à l'incertitude, à la concision d'un esprit mathématique. Observez-les, ils aideront à vos réalisations et ne sacrifiez pas à la routine de certains qui entendent trouver dans un film un salon, un jardin, un paysage maritime et qui vous disent : « Arrangez-moi le scénario pour avoir cela... Non, si le sujet ne comporte pas certaines raisons de succès public, abandonnez-le et trouvez-en un autre mais souvenez-vous que le décor doit toujours être pour vous un personnage et être traité comme tel. Vous ne jetez pas un homme en habit dans une scène de la décadence romaine, ne traitez pas une spéculation scientifique dans un décor évocateur de paresse, de bien-être, de superflu. Et au fur et à mesure que se serre l'action, évitez les décors chargés et trop plaisants, la tendance à la belle photographie : c'est presque toujours l'effort vers la carte postale ; une main, un livre qui « disent quelque chose » peuvent être, eux aussi, de la très belle photo : à vous de les éclairer et de les présenter de façon expressive.

L'ampleur du champ a et doit avoir une signification. Il doit suivre l'évolution de la pensée dominante. Celle-ci embrasse-t-elle un monde ou s'absorbe-t-elle sur un coin de table, dans un angle de muraille, le développement de l'espace fait que le spectateur sent plus largement, ou localise sa pensée. Elle se développe librement dans tout le cerveau, l'homme n'est plus esclave des sensations de son épiderme.

Souvenez-vous en cela des moyens de la technique musicale : l'entrée dans la phrase des cuivres puissants, des sonorités d'oppositions, des dissonances sur un plus large registre... tout un épanouissement de l'espace. La vue est tributaire de moyens analogues à ceux qui régissent l'ouïe.

Nous élargirons l'action en son développement ou la fixerons dans un espace restreint par l'augmentation ou la diminution des masses d'ombre et de lumière. Un écran bigarré n'indique pas une situation précise. De scène en scène traitons notre tableau, à touches de plus en plus larges, de plus en plus accentuées ; il ne s'agit plus de détailler complaisamment des objets, de rédiger un inventaire, mais de peindre une fresque, à larges traits.

Autant vous accomplirez cette œuvre d'élagage, d'escamotage des inutilités, autant les artistes devront en faire de leurs gestes, de leurs mouvements. Il ne s'agit pas de plaire, mais de jouer vrai, de jouer simple. Il s'agit, pour le metteur en scène, de réduire ses incidents à leur strict indispensable, d'aller droit à son but.

La condensation en quelques images, en quelques mots dessinés puisque nous parlons cinéma, devra s'accomplir avec toute la rigueur possible. Ah ! le désastre de la scène trop jolie, mais superflue, intercalée de force, au mépris du rythme, au point culminant du drame. Toute la bande en paraîtra longue, désespérément, mortellement, comme un rapport académique.

Quant à la direction des divers mouvements, je n'en saurais mieux parler qu'en citant l'excellente technique de M. Marcel l'Herbier dans *El Dorado* ; par une suite d'images de détails renchaînées de plans généraux, qui se complètent et s'opposent, il évoque magistralement la vie tourbillonnante d'un bouge de Grenade. La vie, où qu'elle vibre, s'y tend vers un seul personnage, la danseuse, en qui se concentre la vie de tous les comparses.

Si nous voulions pousser à l'extrême cette formule, nous pourrions admettre une mise en scène basée sur des figures géométriques, les différents personnages évoluant sur des lignes propres à leur caractère. Leurs moindres mouvements prendraient de ce fait une signification précise.

Il est trop tôt pour parler de cela... mais qui sait, cela deviendra peut-être une des techniques de l'avenir ?

L'essentiel du geste y pourra à son tour subir cette réduction jusqu'à la synthèse. Je me réserve de prouver ultérieurement par des exemples dessinés et photographiés qu'une suite de mouvements accomplis avec cette sécheresse crée à elle seule une action dramatique.

C'est là un moyen peut-être très scientifique mais qui présente l'avantage de s'adresser d'abord à la sensibilité du spectateur avant d'agir sur sa raison.

C'est la meilleure des évolutions psychologiques ; ce que l'on sent, ce que l'on vit devient facile à comprendre... la réciproque n'est pas toujours vraie.

YAN B. DYL.



Le " Courrier " Financier



Nous n'avions que trop raison de redouter, la semaine dernière, que la reprise ne puisse prendre une bien grande ampleur : dès le lendemain de la liquidation,en effet, non seulement elle était à bout de souffle, mais elle cédait même la place à une réaction sensible, et qui n'a épargné à peu près aucun des compartiments du marché.

La forte baisse du mois dernier avait causé de lourdes pertes aux spéculateurs orientés à la hausse : d'où des différences qu'il a fallu solder. En outre, un certain nombre de couvertures étaient devenues manifestement insuffisantes ; et, dans l'impossibilité où se sont trouvés divers clients de les augmenter, il a fallu liquider d'office leurs positions.

Ces ventes ont entraîné une réaction d'autant plus marquée qu'elles n'ont guère rencontré de contre-partie. La clientèle se montre, en effet, de plus en plus réservée ; et cela s'explique malheureusement lorsque l'on considère la triste situation de nos Finances Publiques.

Bref, le marché est retombé dans le marasme ; et l'on peut craindre que la baisse n'ait encore pas dit son dernier mot.

Les *Rentes Françaises* sont faibles, et la baisse sensationnelle du mark — qui vaut moins d'un sou — produit la plus fâcheuse impression. En dépit de la tension de la plupart des devises, les *Fonds Etrangers* sont très irréguliers, par suite de la mauvaise ambiance.

Contrairement à ce que nous avions espéré, les *Banques Françaises* n'ont pu poursuivre leur avance et s'inscrivent en recul marqué. On commence à s'entretenir des résultats probables de l'exercice 1921, et l'on redoute qu'ils ne soient défavorables et n'entraînent une réduction sensible des dividendes, notamment pour l'Union Parisienne de la Banque Française qui ont toutes deux perdu un bon nombre de millions dans la récente affaire des changes. Parmi les *Banques Etrangères*, l'ottoman est en baisse sensible par suite des objections élevées par l'Angleterre contre le récent accord intervenu entre les Kémalistes et nous !

Inactivité complète des *Chemins de Fer Français* qui se contentent de piétiner aux alentours de leurs cours antérieurs. Aux *Chemins Etrangers*, les Nitrate Railways sont mal orientés.

Les mauvaises dispositions générales du marché ont leur répercussion sur les valeurs de *Transports en Commun* qui s'effritent quelque peu. Toutefois, et selon nos prévisions, les Omnibus font preuve d'une très remarquable fermeté, et paraissent être à la veille d'une reprise sensible. On est très mal disposé sur les *Valeurs de Navigation* ; et les Chargeurs Réunis s'effondrent littéralement au-dessous de 490 sur la nouvelle qu'il ne sera réparti aucun solde de dividende.

Les *Valeurs Métallurgiques*, dont nous avions signalé, il y a huit jours, l'excellente orientation, ont consolidé sans peine leurs progrès récents qu'elles ont même, dans bien des cas, accentués. Commentry-Fourchambault, Dives et les Tréfileries du Havre sont, notamment, en progrès appréciables. Les *Valeurs d'automobile* sont toujours indécises.

La lourdeur prévaut, en général, sur les *Mines Métalliques*, bien que la hausse du dollar et de la livre sterling aient permis à un certain nombre de ces titres, libellés en devises étrangères, de se maintenir. Le Rio Tinto défend avec bien de la peine le cours de 1 400 qui, à notre avis, ne saurait tarder à être débordé en baisse ; et Penarroya fait montre de dispositions nettement défavorables.

Les *Mines d'Or* ont été agitées ; on redoute une nouvelle agitation ouvrière dans le Rand, et l'absence de nouvelles précises à cet égard permet à la spéculation internationale de manipuler à son aise le marché de ces valeurs qui ne sauraient intéresser l'épargne de chez nous. Parmi les *Territoriales*, la Chartered se livre à quelques-unes de ses excentricités coutumières. Très peu d'affaires sur les *Mines d'argent*, qui ne varient guère.

La fermeté est toujours la note dominante au compartiment des *Charbonnages*, auxquels la clientèle continue à accorder ses préférences, et il ne serait pas impossible que leur reprise se poursuivit et s'accentuât encore.

Parmi les *Valeurs d'Electricité*, la Thomson-Houston, que nous avions conseillé de vendre aux environs de 850, s'effondre à 780, sur la nouvelle que la Société, fort gênée dans sa Trésorerie, serait obligée, pour se procurer des disponibilités, soit de tenter un emprunt obligatoire, soit d'émettre des actions privilégiées. Les autres valeurs du groupe sont très quelconques.

Mauvaise tenue des *Produits Chimiques*, où Kuhlmann abandonne brusquement, comme nous l'avions prévu, le cours de 500-510, pour tomber à 460, en route pour le cours de 400, très suffisant, à notre avis. Aux *Phosphates*, Gafsa est très faible vers 510, ce qui n'a rien de surprenant, étant donné son dividende infime ; les Phosphates Tunisiens et ceux de Constantine se défendent mieux.

Les *Valeurs de Pétrole* se sont contentées de consolider leur reprise de la semaine précédente, en dépit d'une nouvelle hausse des prix du produit en Amérique. Elles ont été, au surplus, assez agitées, et divers indices nous laisseraient croire qu'elles sont à la veille de réactionner assez fortement, tout au moins pour ce qui est de la Mexican Eagle, sur laquelle il existe une position de place trop chargée.

On constate toujours de bons achats sur les *Caoutchoutières*, qui ont gagné un terrain relativement important, et dont nous continuons à envisager une reprise sensible comme infiniment probable.

Les *Diamantifères* sont toujours ballottées au gré de la spéculation et des mouvements des changes. La de Beers se retrouve finalement au-dessous de son niveau précédent ; et, bien que le bruit court d'une hausse prochaine de la valeur, nous l'estimons nettement trop chère aux cours actuels, étant donnée la crise profonde de l'industrie diamantaire qui n'accuse aucune amélioration, bien au contraire.

La tendance s'est sensiblement alourdie sur les *Valeurs de Sucre*, et le Say a reperdu en deux séances tout le bénéfice de son avance antérieure, en retombant à 1.290 francs. Quant aux Sucreries d'Egypte, elles ont encore rétrogradé ; et, s'il ne s'agissait pas là, tant pour le Say que pour les dernières nommées, de titres extrêmement spéculatifs, et qui sont travaillés par des groupes puissants, il semblerait que la baisse n'a pas dit son dernier mot. Seulement...

Aucune précision nouvelle n'ayant été donnée sur les intentions des Soviets, les *Valeurs Russes* ont perdu de leur activité, et ont donné quelques signes de faiblesse. Toutefois, nous paraissons être à la veille d'un changement total d'orientation économique des dirigeants de Moscou, et nous estimons que toutes les valeurs de ce groupe présentent beaucoup plus, actuellement, de chances de hausse que de risques de baisse.

Aux *Valeurs diverses*, le Suez se tient toujours aux environs de 6.000 francs, cours un peu élevé, à notre avis, malgré l'excellence du titre, mais à cause de son faible rendement. Hausse sensible des Cusenier, très bonne valeur à tous égards. Pathé Cinéma est fort agité, et en tendance assez indécise.

RAYMOND BOULIÈRE.

LE CINÉMA ET LA FINANCE

Les principales valeurs traitées en Bourse

	cours précédent	dernier cours	dernier dividende
Au Parquet			
Actions Pathé Cinéma	243 »	244 »	6 »
Actions Établissements Gaumont	176.50	74	13 »
Obligat. 5% Etablissements Gaumont	362 »	362 »	25
En Coulisse			
Actions Établissements L. Aubert	105 »	105 »	10 »
— Cinéma Exploitation	264 »	265 »	27.50
— Cinéma Omnia-Montmartre	102 »	99 »	13 »
— Cinémas Modernes	190 »	180 »	20 »
— Cinéma Eclipse	38 »	37 »	8 »
Hors-Cote			
Parts Cinémas Modernes	77 »	65	10 »
Parts Cinéma Éclipse	27 »	27 »	» »
Actions Pathé-Chine	124 »	121 »	» »

Convocations d'Assemblées

MM. les actionnaires de la Société d'*Exploitations Théâtrales et Cinématographiques*, sont convoqués en assemblées ordinaire et extraordinaire, le 17 novembre, 20 heures, La Garenne-Colombes. P. A.

MM. les actionnaires de *Ciné-Multiphone* sont convoqués en assemblée ordinaire, le 15 novembre, 5 h., faubourg Montmartre, 10. (G. P. 2).

La Manufacture Française du Disque, société anonyme, au capital de 500.000 francs, dont le siège est à Paris, 18, rue La-Bruyère, convoque ses actionnaires en assemblée extraordinaire pour le 7 novembre prochain, au siège social, en vue de leur soumettre une demande d'admission au bénéfice du règlement transactionnel.

MM. les actionnaires de la *Fox Film* se sont réunis en assemblée ordinaire, le 4 novembre, 4, rue Sainte-Anne, à Paris.

MM. les actionnaires du Ciné-Multiphone sont convoqués en assemblée ordinaire, le 15 novembre, 5 heures, faubourg Montmartre, 10. (G. P. 2.)

Avis divers

Le Conseil d'administration de *Pathé Consortium Cinéma*, dont le siège est à Paris, 67, rue du Faubourg-Saint-Martin, vient d'appeler, en qualité de nouveaux administrateurs, MM. Achille Fould, de Cassagnac, Cambacérès, Joseph Denais, de Magallon et Worth, en remplacement des administrateurs révoqués par l'assemblée ordinaire du 28 octobre dernier.

Les actionnaires de la *Société du Cinéma-Sèvres*, 12, avenue Daniel Lesueur, sont informés qu'ils pourront exercer leur droit de préférence à la souscription des actions de priorité dont la création a été votée par l'assemblée générale extraordinaire du 25 octobre 1921, jusqu'au 5 novembre inclus.

Modifications de Sociétés

Suivant acte sous-seings privés en date du 25 octobre, La Générale Cinéma est modifiée, siège, 4, faubourg Montmartre. Capital : 3.000.000.

(G. P., 3 nov. 1921).

Constitutions de Sociétés

Suivant acte sous-seings privés en date du 15 octobre, sous la raison sociale Vincent et Vve Soudre, il est fondé une société ayant pour objet « Le Cinéma ». Siège social : Route de Versailles, 73, Chatenay. Cap. : 30 000

(R. G. 29 oct.)

Paiement de Coupons

MM. les actionnaires de la Société Générale pour le développement Industriel et Commercial de la Cinématographie sont informés que le coupon nº 1 sera payé à partir du 15 novembre courant, à raison de 6 fr. 75 net par action.

A la Banque Nationale de Crédit, 16, boulevard des Italiens, et dans ses Succursales et Agences ;

A la Banque de la Seine, 103, rue des Petits-Champs, et dans ses Agences ;

Chez MM. Bénard Frères et Cie, 40, rue Cambon.

Chichinette et Cie

Renouvellement de publications

Par suite du décret de cessation des hostilités.

Suivant acte reçu par Me Plessis, notaire à Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne), les 7 et 10 juillet 1919.

La Société « Beretta et Cie », ayant son siège à Paris, rue Saulnier, nº 8.

A vendu le fonds de commerce de café, restaurant, brasserie, connu sous la dénomination de « Taverne de l'Olympia », exploité à Paris, boulevard des Capucines, 28, et rue Caumartin, nos 6, 8 et 10, comprenant la clientèle, l'achalandage, l'enseigne et le nom commercial, les objets mobiliers et le matériel et le droit aux baux.

A la Société anonyme dite « Société de la Taverne de l'Olympia », dont le siège est à Paris, rue Caumartin, nº 6.

Prise de possession : 1er juillet 1919.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la présente insertion, au siège de la Société de la Taverne de l'Olympia, à Paris, rue Caumartin, nº 6.

La présente publication est faite en renouvellement de celle parue aux *Petites Affiches*, nos des 19 juillet 1919 et 29 juillet 1919.

Suivant acte sous signatures privées en date à Paris, du 21 mars 1916.

M. Pierre Ducastaing, négociant, demeurant à Paris, boulevard Montmartre, nº 13.

A vendu le fonds de commerce de café, restaurant, brasserie, connu sous la dénomination de « Taverne de l'Olympia », qu'il exploitait à Paris, boulevard des Capucines, 28, et rue Caumartin, 6, 8 et 10, comprenant : la clientèle, l'achalandage, l'enseigne et le nom commercial, les objets mobiliers, le matériel et le droit aux baux.

A la Société Beretta et Cie, Société en nom collectif entre MM. Beretta et Damien et en commandite simple à l'égard d'un tiers, dont le siège est à Paris, rue Saulmier, nº 8.

Prise de possession : 1er avril 1916.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la présente insertion, au siège de la Société de la Taverne de l'Olympia, à Paris, rue Caumartin, nº 6

La présente publication est faite en renouvellement de celle parue dans la *Gazette du Palais*, nos des 4 avril 1916 et 12 avril 1916. (P. A. 9 nov. 1921).

L'abondance des matières nous oublige à remettre à huitaine « Le Courrier Théâtral ».

Les Avant-Premières

Les Grandes Productions Cinématographiques

Avec 3 épisodes de *Paris mystérieux*, un plein air de la série *A travers la France*, *Au pays de la Bresse*, et un film comique, *Un mari volage*, les Grandes Productions Cinématographiques ont présenté *La conquête d'un cœur*, comédie dramatique interprétée par J. Warren Kerrigan et Fritzi Brunette.

Phocéa-Location

Deuxième présentation de *Sa Dette*, scène dramatique interprétée par Sessue Hayakawa.

Tout film joué par cet artiste est assuré de la faveur du public.

L'amour du Mort est interprété par de très bons artistes et sa mise en scène des plus intéressantes.

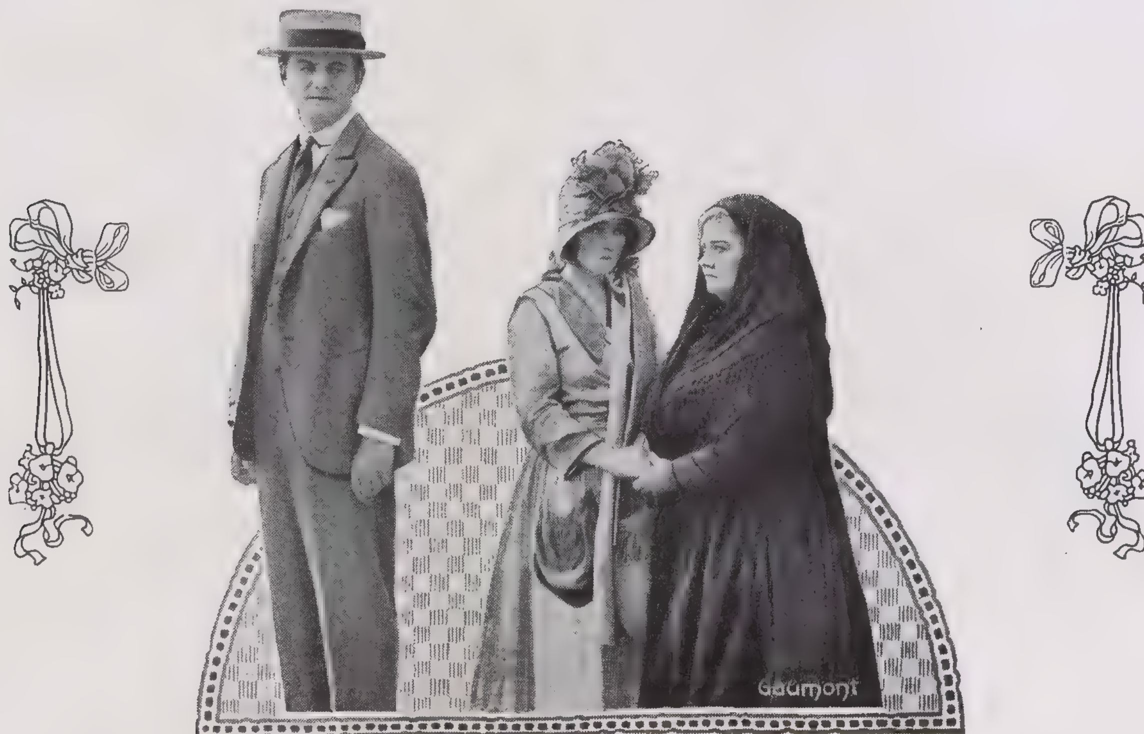
Le programme était complété par deux comédies comiques: *Un homme des cavernes* et *Pour l'amour d'une blonde*.

Comptoir Ciné-Location Gaumont

Pauline Frédérick, dont le triomphe dans la *Femme X* est encore présent dans toutes les mémoires, s'est montrée, une fois de plus, comédienne très émouvante dans *La fin d'un rêve*.

Cette comédie dramatique aura un vif succès.

Chichinette et Cie, comédie remplie de fantaisie, est jouée avec infinimeut d'esprit par quelques excellents artistes, Mme Grumbach, Mlles B. Montel et E. Reynal, MM. J. Devalde et Lorrain.



UNE SCÈNE DE « LA FIN D'UN RÊVE ».

Select Distribution

Un très bon film français tiré d'un roman de Tom Gallon, par Maurice de Marsan et mis en scène par Charles Maudru, a été présenté lundi 7 novembre par la Select Distribution.

Culture physique féminine. — Première série de films sportifs dont l'intérêt est incontestable.

Souhaitons à Mlle Ena Beaumont de faire de nombreuses adeptes.

Gaumont-Actualités, n° 45. — Toujours intéressantes et d'une documentation parfaite.

Une deuxième présentation de *L'ombre déchirée*, œuvre de M. Léon Poirier, un de nos meilleurs metteurs en scène, nous a permis de mieux juger la qualité de ce film qui est une fort belle chose, mise en valeur de façon exceptionnelle par le beau talent de Suzanne Desprès.



Chichinette et Cie

Fox-Film Location

Cette firme a présenté une grande comédie dramatique, *L'infernal*, avec Tom Mix et une fantaisie burlesque, *Cerveau brûlé*, interprétée par Picratt.

Un bon programme.

Société Anonyme Française des Films Paramount

La Paramount vient de connaître une fois de plus le succès en présentant un très beau film, *Héliotrope*.

Sujet très sobre, mise en scène simple, interprétation de premier ordre.

C'est tout ce que je dirai de ce film qui a fait sur le public une réelle impression.

Que pourrais-je dire de plus?

Ciné Location Eclipse

Pompon cireur, est un film comique destiné à mettre en valeur les divers talents de Brownie, chien admirablement dressé.

Il y réussit pleinement.

La présentation de *Madame Butterfly*, avec Mary Pickford, avait attiré un public nombreux.

Il n'aura certainement pas été déçu par l'interprétation. Mary Pickford est une merveilleuse artiste et cette création est tout à son honneur.

La mise en scène de ce film est fort belle.

Peut-être regrettera-t-on seulement que la pensée de l'auteur n'ait pas été plus respectée ..

Phocéa-Location

Une fantastique histoire de collier, Mac Sennet Keystone Coundy, remplie de gaieté et amusante au possible, précédait *La vierge folle*, adaptation cinématographique de la pièce de M. Henri Bataille, avec l'interprétation de Maria Jacobini.

Compte rendu détaillé de ce film a été donné lors de sa présentation spéciale au Cinéma Max Linder.

Union-Eclair

Un plein-air bien présenté, *La rivière Niaaseen*, et *Le jeu cruel*, comédie dramatique dans l'interprétation de laquelle Gunnar Tolnaes se montre très bon artiste, sont à retenir parmi les films présentés cette semaine par Union-Eclair.

Univers Cinéma Location

Le programme présenté cette semaine par Univers Cinéma Location comprenait deux films excellents.

Tout d'abord *Le Système D...*, comédie américaine, interprétée par Charles Ray avec un brio qui classe ce jeune artiste, de plus en plus en progrès, parmi les meilleures vedettes américaines.

Puis, *Cœur d'enfant*, grande comédie dramatique avec Jean Holt, qui incarne, avec un réel talent, les deux principaux personnages de ce drame.

Hedda Nava est sa digne partenaire, et le petit Micky joue son rôle avec un naturel parfait.

Cinématographes Harry

Miss Hawley, jeune et charmante étoile américaine, vient de nous être présentée pour la première fois dans un film très curieux intitulé *Miss Futuriste*.

C'est une comédie très gaie, remplie d'idées nouvelles tout à fait amusantes, et qui plaira certainement beaucoup.

Elle est tirée d'une pièce de Jérome qui connut quelque célébrité.

Ainsi qu'il est habituel pour tous les films présentés par les soins des Cinématographes Harry, les moindres détails de la mise en scène de *Miss Futuriste* sont méticuleusement réglés et la photographie est impeccable.

L'interprétation de ce film, — longue suite de scènes remplies de fantaisie et de situations plus plaisantes les unes que les autres — est très bonne.

Lorsque la femme chasse l'homme de son idéal, elle recherche dans des raffinements de luxe puéril, nés d'un caprice ou de la mode, une compensation au mépris qu'elle professe pour le sexe fort.

Tel est le cas de Miss Helen Percival, surnommée par dérision « Miss Futuriste », à cause du goût exagéré qu'elle professe pour ce soi-disant nouvel art, qui ne trouve des admirateurs que dans une certaine catégorie d'individus au cerveau mal équilibré, dignes de figurer parmi les pensionnaires des asiles d'aliénés.

Héritière d'une grande fortune et d'un palais magnifique, Miss Helen a fait transformer sa somptueuse résidence en un temple de style futuriste, du dernier mauvais goût, où elle reçoit la visite de nombreuses amies, dont elle voudrait bien faire ses disciples.

Parmi celles-ci, il en est deux qui méritent d'être citées, la première, Maud Durban, qui a eu la faiblesse de s'encombrer d'un mari, a transformé complètement son cottage et en a fait, sur les indications de Miss Futuriste, un véritable réceptacle de bibelots difformes et ridicules. La seconde, Miss Lucy Storey, jeune fille que la « toile d'araignée » matrimoniale enserrera bientôt, est fiancée à George Perkins, naïf jeune homme, qui se laisse mener comme un mouton à l'abattoir.

Henry Durban, mari de Maud, n'éprouve pas, à vrai dire, un réel plaisir à contempler les modifications apportées à son home sur les conseils de cette Miss Futuriste, qu'il ne connaît pas, et qu'il croit être une de ces vieilles filles qui, n'ayant jamais pu trouver à se marier, éprouvent une grande répulsion pour le sexe fort.

Dans une villa voisine de celle de Durban, habite un ancien camarade de collège du mari de Maud et du fiancé de Lucy, l'ingénieur William Jackson, vaillant pionnier de

la civilisation, explorateur plein d'énergie, revenu la veille au pays, après plusieurs années passées au milieu des sauvages de l'Amérique du Sud.

Mme Jackson, mère de l'explorateur, éprouve une grande affection pour une charmante jeune fille, Alice Clay, véritable « moulin à paroles » qu'elle destine à son fils, mais que celui-ci ne veut pas accepter pour femme, Alice parlant comme dix perroquets sans avoir l'esprit d'un seul.

A la suite d'une violente discussion survenue au sujet des empiètements de Miss Futuriste dans son ménage, Henry Durban reproche à sa femme d'agir comme une véritable marionnette et celle ci, fâchée, quitte le toit conjugal pour aller vivre avec son amie, dans une atmosphère artistique.

De son côté, Lucy Storey, également influencée par Miss Percival, s'empresse de rompre ses fiançailles, pour se retirer auprès de celle qui doit l'initier aux mystères du grand art.

William Jackson se rend chez ses amis Durban et Perkins, où il apprend la fugue des deux jeunes femmes.

Les deux abandonnés, connaissant la fermeté de caractère de l'explorateur, prient celui-ci de les aider à reconquérir leurs bien aimées, et William fait le pari d'un bon diner qu'il se fera embrasser par Miss Futuriste dans le délai d'un mois.

Pendant que Durban et Perkins sont en train de déjeuner dans la cuisine, William compulse machinalement une revue d'architecture, que le facteur vient de lui remettre pour ses amis.

Tout à coup, ses regards sont attirés par une gravure représentant le cottage dans lequel il se trouve, et lit que ce cottage, style futuriste, a été construit sur les indications de Miss Helen Percival, dont le portrait se voit en dessous, entouré d'un dessin modern-style.

A ce moment, Miss Futuriste pénètre dans la demeure des Durban. S'adressant à William, qu'elle prend pour le mari de Maud, elle lui demande l'autorisation d'enlever quelques vêtements pour les remettre à sa femme.

Dans la jolie visiteuse, William a parfaitement reconnu l'original du portrait publié par la revue qu'il s'empresse de cacher. Feignant ne pas la connaitre, il lui demande son nom Prise au dépourvu, Miss Percival se fait passer pour sa propre femme de chambre, et William lui révèle qu'il n'est pas M. Durban, mais simplement l'accordeur de pianos de la maison.

Comprenant que c'est seulement par la pitié qu'il domptera Miss Futuriste, William simule une maladie de cœur et parvient à se faire accorder un rendez-vous par la prétendue femme de chambre, et tous deux, par la suite, vont rêver sur la plage voisine où le jeune explorateur loue un petit cottage meublé, dans l'espoir que le grand air lui rendra la santé.

A la suite de nombreux événements et de quiproquos, à mourir de rire, Maud se réconcilie avec son mari et Lucy renoue avec son fiancé.



UNE SCÈNE DE « MISS FUTURISTE ».





UNE SCÈNE DE « MISS FUTURISTE »

Miss Percival, nourrissant une grande affection pour le soi-disant accordeur de pianos, consent à abandonner ses idées de futurisme et à se dévouer entièrement à William Jackson, qui l'adore, en lui accordant sa main !

*
* *

Charlie veut batifoler est une comédie comique dont bien des détails, très drôles, sont nouveaux.

Elle a beaucoup plu.

Elle plairait certainement davantage si son principal interprète — qui ne manque pas de qualités personnelles — ne s'essayait, en vain, de nous donner une imitation de Charlie Chaplin.

Ne forçons point notre talent...

*
* *

La Sierra Nevada, très beau documentaire, un des meilleurs que nous connaissions déjà, a été très apprécié en commencement de programme.

Les documentaires Harry, on le sait, ont des admirateurs fervents !



UNE SCÈNE DE « MISS FUTURISTE »

Pathé-Consortium Cinéma

Je ne saurais ménager les compliments aux excellents artistes qui ont mis en scène ou interprété *Pervenche*.

Cette délicieuse comédie est aussi une comédie spirituelle, remplie de trouvailles plus séduisantes les unes que les autres.

Son succès a été très vif.

La petite Suzy Love est une délicieuse *Pervenche*, une petite artiste qui connaît déjà bien des ficelles du métier!

Quant aux artistes, — les grands, les vrais, — leur interprétation très homogène, — toute de finesse et d'esprit, — leur fait grand honneur. M. L. Monfils dans le rôle de Charlie Harlett a été particulièrement remarqué.

La mise en scène de M. Alfred Machin est très adroite.

Cet excellent metteur en scène situe son action avec goût; il y a, dans ce film, des paysages ravissants et des intérieurs très réussis.

Bref, c'est un succès pour tous, sans oublier *Pathé-Consortium* à qui nous devons l'édition de ce film, charmant entre tous!

Pervenche — on l'appelait ainsi à cause de la couleur de ses yeux — était une petite fille de huit ans, blonde comme un rayon de miel, gaie comme un soleil d'avril, douce et aimante.

Elle était la seule consolation de sa mère restée veuve, vivant modestement de son talent de peintre et de quelques revenus.

Ce soir-là, l'atmosphère était lourd et la nature semblait inquiète.

Pervenche et sa mère venaient de s'endormir quand soudain la terre trembla.

En quelques minutes le paisible village fut anéanti par un de ces cataclysmes de la nature contre lesquels la force humaine ne peut rien!

Lorsque vint le crépuscule, la petite Pervenche pleurait auprès de sa mère morte, écrasée par les décombres.

. . . .

A Nice, le Carnaval se terminait dans la joie.

Charlie Harlett, célibataire endurci, achevait joyeusement de souper avec ses compagnons de fête, Clark, riche Américain, et un viveur sur le retour.

Les trois gentlemen, plus ou moins sceptiques, se donnaient rendez-vous l'année suivante à la même époque, chez Maxim's.

Un point d'interrogation se posait:

Lequel d'entre eux aurait, d'ici là, déniché l'oiseau rare?

Lequel saurait ce que c'est « être aimé pour soi-même ».

Lequel serait aimé, heureux, enfin?...

. . . .

Or, chez lui, une surprise attendait Charlie Harlett.

Pervenche, roulée en boule dans un fauteuil dormait du sommeil de l'enfance.

Elle avait été conduite chez M. Harlett qui se trouvait être, depuis la mort de sa mère, son unique parent.

Et maintenant, Charlie, interloqué, se demande avec effroi quelle perturbation ce petit être blond, frêle et rose va apporter dans sa maison.

Tout d'abord Pervenche vite apprivoisée prend possession de la maison.

Puis elle gagne bientôt le cœur de son cousin Charlie, et celui du vieux Gontran, son domestique.

Les deux hommes se multiplient pour la distraire et se prêtent avec bonne grâce aux caprices et aux jeux de l'enfant.

Il est cependant un point sur lequel les trois amis ne sont pas du tout d'accord!

Le cousin Charlie persiste à mener une vie de bâtons de chaise et à sortir presque toutes les nuits alors que Pervenche et Gontran cherchent bien inutilement à le convertir.

Rien ne pèse sur la destinée d'un homme comme les mains frêles des enfants et des femmes.

Pervenche pleurait souvent en cachette de n'avoir plus de maman. La vue d'un nid dans un buisson, d'une bête allaitant ses petits, d'un enfant dans les bras de sa mère, la faisait éclater en sanglots.

Une voisine, Mme de Rouvres, avait pris Pervenche en amitié.

Ayant perdu une fillette qui lui ressemblait, elle ne demandait qu'à ouvrir ses bras à la petite orpheline.

Le dénouement se devine.

Après de nombreuses péripéties, des scènes charmantes, quelques tableaux d'une touchante intimité, dans lesquels Pervenche joue un rôle prépondérant, nous arrivons à l'épilogue.

Et lorqu'au Carnaval de l'année suivante le riche américain et son ami revinrent prendre des nouvelles de Charlie Harlett, ils le trouvèrent en pleine lune de miel.

Il avait, lui, déniché l'oiseau rare et trouvé le bonheur!

***

Beaucitron, artiste peintre. — Beaucitron, portefaix de son état, reçoit d'une jolie dame une commission urgente.

Il s'agit d'aller porter chez un peintre un costume dans lequel elle doit poser.

Beaucitron veut rivaliser de vitesse avec un camarade et, au milieu des autos, des tramways et des cars, se livre à mille excentricités et manque donc mille fois de se faire écraser.

Enfin, il est récompensé de sa peine lorsqu'il se trouve au milieu d'un essaim de jolis modèles dans des poses plastiques.

Beaucitron s'empresse d'arborer le classique béret de velours et la cravate molle, pour se faire passer pour un peintre.

Mais, tandis qu'il papillonne parmi ce parterre de fleurs vivantes, un mari survient, sombre *Othello*, qui veut obliger *Beaucitron* à un duel au pistolet.

Beauciton tente vainement de se dérober, des coups multipliés s'abattent sur lui comme sur une enclume, le laissant plus abruti que jamais.

Harry Pollard et sa troupe habituelle nous ont fait passer quelques moments très amusants avec ce petit film comique.

***

Pathé-Revue. — Les artistes japonais produisent des œuvres vraiment remarquables où se révèlent un goût très sûr allié à un savoir-faire parfois prestigieux.

La sculpture sur ivoire est un art dans lequel ils sont passés maîtres et restent inimitables.

Un petit film, *au Japon*, nous initie au travail d'un sculpteur d'ivoire; cette documentation est très intéressante.

Avec *La danse du Peau Rouge*, danse indienne interprétée par M. Stowitts, premier danseur des ballets Pavlowa, c'est une minute d'art inoubliable et d'une grande séduction.

Un jolis coloris, comme seul *Pathé* en présente, *Arles* et *ses environs*, a été unanimement apprécié.

***

Pour terminer cet excellent programme, *Pathé-Actualités*, complément toujours indispensable d'une bonne présentation.

DES ANGES.

LES PRÉSENTATIONS

Cinéma Select, 8, avenue de Clichy.

Select-Distribution (Select-Pictures)

Présentation du Lundi 14 Novembre, à 9 h. 45

Livrable le 30 Décembre

SELZNICK. — *Son orgueil*, drame avec Eugène O'Brien et Zéna Keefe, mise en scène de Ralph Ince........ 1.742

Livrable le 16 Décembre

SELECT-DISTRIBUTION. — *Magazine de l'écran n° 13* documentaire. Sports, sciences, plein air............ 155

Livrables le 30 Décembre

SELECT-DISTRIBUTION. — *Un scandale au pensionnat*, comique, (réédition)............................ 555

L'homme qui a vendu son cerveau, grand film sensationnel en 14 épisodes. 11e épisode : « Le Pendu »....... 505

A la demande de MM. les Directeurs, le premier épisode sera édité le 30 décembre.

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Fox-Film-Location

21, rue Fontaine, 9e Téléph. : Trudaine 66-79 et 66-80

Présentation du Lundi 4 Novembre à 2 h. (rez-de-chaussée)

Livrables le 30 Décembre

Envoutée, légende d'Ecosse avec Peggy Hyland. 1 affiche 120/160, jeux de 10 photos 18/24...................... 1.300

Ventre affamé, fantaisie burlesque, « Sunshine comédie ». 1 affiche 120/160, jeux de 10 photos 18/24.............. 550

Chat et chien, Dick et Jeff, dessins animés............. 200

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Les Grandes Productions Cinématographiques

50, rue de Bondy et 2, rue de Lancry Téléph. ; Nord 19-86, 76-00 et 40-93

Présentation du Lundi 14 Novembre à 3 h. 25 (rez-de-chaussée)

NATURA-FILM. — *A travers la France*, par Ardouin Dumazet, auteur de « Voyage en France », couronné par l'Académie Française : *Évian-les-Bains*, plein air. 200

FORTUNÉ. — *Aziz-bey tient de son père*, comique 600

PARISIENNE-FILM. — *Paris Mystérieux*, film français en 10 épisodes de M. Louis Paglièri, roman de M. Georges Spitzmuller, publié par le journal l'*Eclair*. Ce film fera l'objet d'un grand concours doté de 100.000 fr. de prix. Affichage dans tout Paris. Publicité dans tous les grands quotidiens.

6e épisode : *Ce que personne n'avait prévu*, 1 affiche.. 600
7e épisode : *Fatalité*, 1 affiche. 600
8e épisode : *Le voile se lève*, 1 affiche............... 600
9e épisode : *Le serment de Dana*, 1 affiche.......... 600
10e épisode : *Paris libéré*, 1 affiche.................. 600

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Agence Générale Cinématographique

16, rue Grange-Batelière Tél. Cent 0-48 et Gut. 30-80

Présentation du Lundi 14 Novembre, à 2 h. (1er étage)

SWENSKA. — *En Suède*, le pays des cascades géantes, pl. air. 175

L. K. O. — *Cœur de pompier*............................ 575

IDEAL-FILM. — *Une femme sans importance*. comédie dramatique interprétée par Miss Fay Compton 1.500

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin.

Société Française des Films Artistiques

17, rue de Choiseul Tél. Louvre 30-54

Présentation du Lundi 14 Novembre, à 3 h. 30 (1er étage)

STOLL-PICTURES-PRODUCTIONS. — *Un cas d'identité*, avec Eille Norwood, d'après la célèbre nouvelle de sir Conan Doyle. 1 affiche 120/160, 1 portrait 80/120, 1 affiche 240/160.................................. 665

La Mort de Rio Jim, avec William S. Hart, film d'aventures. 1 affiche 120/160, 1 affiche 80/120, portrait. 630

Le tonnerre, film français, avec Lili Samuel et Marcel Vallée, d'après la nouvelle de Mark Swain............ 850

STOLL-PICTURES-PRODUCTIONS. — *Les quatre plumes*, avec Harry Ham, film d'aventures de Daisy Martin. 2 affiches 120/160.. 1.700

Salle Marivaux, 15, boulevard des Italiens

Agence Générale Cinématographique

Présentation du Mardi 15 Novembre à 9 h. 30

FILMS LEGRAND. — *Le Cœur magnifique*, pièce dramatique en 2 chapitres de Séverin Mars, mise en scène par l'auteur et Jean Legrand, interprétée par MM. Séverin Mars, Charles Grauval, de la Comédie Française, Maxudian, Mme Tania Daleyme et Mlle France Dhalia.

1er Chapitre 1.700
2e Chapitre.. 1.700

Salon de Visions Cinégraphiques du Gaumont-Palace, Boulevard de Clichy

Comptoir-Ciné-Location Gaumont

28, rue des Alouettes Tél. Nord 51 13

Présentation du Mardi 15 Novembre 1921, 2 h. 30

Livrable le 18 Novembre 1921

Gaumont-Actualités n° 47................................ 200

Livrables le 30 Décembre 1921

EDITION GAUMONT. — *La pêche aux maquereaux*, doc. 200

GAIETY COMEDIES. — Exclusivité Gaumont. — *Incident de frontière*, comédie comique. 1 affiche 110/150 (passe-partout) 300

CÆSAR-FILM. — Union Cinématographique Italienne. — Contrôlé en France par Gaumont. — *Marion la Courtisane*, comédie dramatique, interprétée par Francesca Bertini. 1 affiche 150/220, 7 photos 18/24............. 1.700

ÉDITION GAUMONT. — Série Pax. — *Chichinette et Cie*, d'Henri Desfontaine, d'après le roman de Pierre Custot, interprétée par Blanche Montel. 1 affiche 90/130 photos. 1 affiche 150/220 illustrée, 1 jeu de photos 24/30....... 1.800

Film Artistique des Théâtres GAUMONT. — *L'Orpheline*, 12e épisode : « Vers le bonheur ». Ciné-roman en 12 épisodes de Louis Feuillade, adapté par Frédéric Boutet, publié par le journal *Le Journal*. 1 affiche 150/220 illustrée, 1 affiche 90/130 photos, 1 jeu de photos 24/30.. 800

Livrable le 23 Décembre 1921

ÉDITION GAUMONT. — *Soirée de Réveillon*, Film de Noël. 1 affiche 150/220, photos 24/30........................ 600

Palais de la Mutualité, 325, Rue Saint-Martin

Pathé-Consortium-Cinéma

Service de Location : 67, faubourg Saint-Martin Tél. Nord 68-58

Présentation du 16 Novembre, à 9 h. 30 très précises

Livrables le 23 Décembre

ERMOLIEFF-CINEMA. — PATHÉ-CONSORTIUM-CINÉMA. — Contes arabes des *Mille et une Nuits*, mise en scène en 3 chapitres de M. Tourjansky. 1 affiche générale 240/320,

7 affiches 120/160, série de 20 héliotypies 30/40.
1er chapitre : *Goul-y-Hanar*.................. Environ 1.000
Seront également présentés
Livrable le 30 Décembre
2e chapitre : *La Ville pétrifiée*.............. Environ 1.100
Livrable le 6 Janvier
3e chapitre : *L'enterrée vivante*.............. Environ 950
Livrables le 23 Décembre
Pathé-Consortium-Cinema. — *Oui, mais Lui corsette mieux*, scène comique jouée par Harry Pollard. 1 aff. 120/160 .... Environ 290
Pathé-Consortium-Cinéma. — *Pathé-Revue, n° 52*, 1 aff. générale 120/160............................ Environ 205
Pathé-Consortium-Cinema. — *Pathé Journal*, actualités 1 affiche générale 120/160,.....................

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Phocéa Location

8, rue de la Michodière.

Présentation du Mercredi 16 Novembre, à 2 h. (rez-de-chaussée)

Haick. — Mack Sennett Keystone Comédies. — *Julot à bord*, comédie comique interprétée par Sid Chaplin. aff. 550
Goldwin-Production. — *Le Noël de M. Cendrillon*, comédie sentimentale interprétée par Maë Marsh. Aff. 1.850
Ce film ayant déjà été présenté à Max Linder sera représenté en fin de séance.

Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin

Union-Eclair

12, rue Gaillon Tél. Louvre 14-18

Présentation du Mercredi 16 Novembre, à 2 h. 45 (rez-de-chaussée)

Livrables le 30 Décembre 1921

Nordisk. — *L'été dans le Nord*, voyage .... Environ 120
Nordisk. — *Le Pasteur de Veilby*, drame. Affiche, photos, notices.............................. Environ 1.300
Christie-Comedie. — *En bombe*, comique. Affiche, photos, notices .... Environ 500
Livrable le 18 Novembre
Eclair. — *Eclair Journal n° 47*.............. Environ 200

Salle Marivaux, 15, boulevard des Italiens

Société Anonyme Française des Films Paramount

63, Avenue des Champs-Elysées

Présentation du Jeudi 17 Novembre, à 9 h. 1/2

Livrable le 30 Décembre

Paramount. — *Les millions de Fatty*, grande comédie comique.. 1.600
Livrables le 6 Janvier 1922
Paramount. — *Le troisième baiser*, comédie sentimentale avec Vivian Martyn.................................. 1.350
Paramount. — *Teddy fait de l'élevage*, comédie comique avec Douglas Mac Lean et Doris May................ 1 200

Ciné Max-Linder 24, Boulevard Poissonnière

Cinématographes Méric

17, rue Bleue

Présentation du Jeudi 17 Novembre à 10 heures

Manhan-Film. — *Ciné-blag n° 1*, amusant journal français.................................... Environ 300
Do-Re-Mi-Film. — *La Poupée et l'Amour*, ciné-drame en 6 parties de Lucien Doria, interprété par Mlle Lucy San-Germano. Affiche textes, litho, photos, clichés.... 1.830

Ciné Max-Linder, 24, boulevard Poissonnière

Cinématographes Harry

158 *ter*, rue du Temple Tél. Archives 12-54

Présentation du Samedi 19 Novembre, à 10 h.

Mack-Sennett-Comedie. — *La folle aventure de Fatty*, comique.. 305
Educational-Film Co. — *Les merveilles du nouveau Mexique*, documentaire 260
La Voix de la Conscience, grande scène dramatique, en 5 actes, interprétée par Miss Agnès Ayres et E. K. Lincoln. 1.650

- Petites - Annonces 1 FRANC la ligne

DEMANDES D'EMPLOIS

OPÉRATEUR-ÉLECTRICIEN dem. place opérateur ou gérant. Sérieuses références, pourrait fournir cautionnement. Ecrire : MOREL, rue d'Alsace, Saint-Dié (Vosges). (45-46)

OPÉRATEUR-ÉLECTRICIEN, 10 ans pratique, cherche place. CUILLIER, 5, rue Gambetta. (46)

OPÉRATEUR-ÉLECTRICIEN. S'adresser CHEVALLIER à Haut-Bout, par Dourdan (Seine-et-Oise). (46)

ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL

FAUTEUILS ET STRAPONTINS neufs pour cinéma (prêts à livrer) 50 places occasion tout bois. — G. BARRANGER, 131, rue Nationale, Paris (13e). (43-44-45-46)

A VENDRE 163 affiches de films, à l'état de neuf. Prix : 163 fr.— S'adres. au *Courrier*. (24 à...)

A VENDRE 2 postes Pathé comp., 1 cabine, 2 écrans, 1 dynamo 35 amp., 75 volts, 1 moteur 1/8 H. P., tableau comp., le tout en parfait état. Faire offres et prix G. G. F. au *Courrier*. (45-46)

POSTE PATHÉ PORTATIF N. A. Y. n° 1, dernier modèle. Etat de neuf, avec transformateur pour courant alternatif et moteur électrique Pathé, marchant sur 115 v. 5 a., et petit rhéostat pour réglage de la lumière. Complet sur établi chêne à tiroir avec 9 bobines dont une à jours démontables, 300 m. de films, enrouleuse double Pathé, écran aluminium, lampes de rechange, accessoires. Projection parfaite et très claire. En état immédiat de marche. Superbe occasion. S'adresser M. Y. 27, au *Courrier*. (46)

ON ACHÈTERAIT appareil prise de vues ancien modèle, bon état, pouvant prendre une image au tour de manivelle. *Ateliers Fantasio*, 13, rue Piat (20e). Tél. Roqu. 22-68. (46 à...)

PATHÉ, poste complet état de neuf, 2.000 fr. A. HILBER. 16, rue Sainte-Hélène, à Strasbourg. (46-47-48-49)

PETITES ANNONCES

(Suite.)

ACHAT ET VENTE DE MATÉRIEL

COMMUTATRICE occasion, 220/60 volts, 30/35 ampères sous garantie, 2.000 francs. A. HILBER, 16, rue Ste-Hélène, Strasbourg. (46-47-48-49)

MATÉRIEL DE LABORATOIRE, appareils de reportage, chambres d'atelier et de voyage, objectifs Cinéma pour prises de vues, métreuses, enrouleuses, lampes projections 1/2 watt, etc. ETABLISSEMENTS UNION, 6, rue du Conservatoire, Paris. (46)

3.500 francs appareil prise de vues Gaumont tout neuf avec tous accessoires TEHET, Pathé-Palace, Châlon-sur-Saône. (46)

PARTICULIER v. poste Ciné, j. servi, neuf, 2.500 fr. M. GIEIRN, 5, rue Haut-Mesnil, Gd-Montrouge. (46-47-48)

A VENDRE 120 chaises hêtre par lots ou totalité. Dynamo 25 amp., 110 volts — VIGNAL, 100, rue de Cléry, Paris. (43-44-45-46-47)

MAISON P. BROCHERIOU

Bureaux : 137, rue Lafayette, PARIS

Ateliers et Remisages

89-91, Avenue Beauséjour, Le PARC St-MAUR

Matériels pour tous spectacles, (cinémas, théâtres ,cirques).

Fabrique de fauteuils et strapontins (agent spécial de la Maison Ve MARTIN et PEBEYRE) fabrication irréprochable, prix sans concurrence à qualité égale.

Décors de théâtre (neufs et occasions) artistes décorateurs attachés à la maison, plans, maquettes, décoration nouvelle, merveilleux effets.

Appareils et postes cinéma occasions (Power's, Pathé, etc.)

Nouveaux moteurs industriels C.-L. de 3 à 10 H. P. (simples, pratiques, économiques). Prix incroyables (notice sur demande)

Tracteurs et camions automobiles avec garanties, marche parfaite.

Joindre timbre pour renseignements. (14 à ..)

DOCKS ARTISTIQUES

69, Faubourg St-Martin, PARIS

Sièges et strapontins à bascule depuis 11 fr. *Tickets de contrôle*, cartes de sortie. *L'Acétylox* éclairage oxy-acétylénique remplaçant l'arc électrique. Toutes fournitures oxygène, pastilles acétylène dissous, etc. etc. Réparations soignées et rapides de tous appareils. *L'Irradiant* poste à incandescence marchant sur tous courants, économie, sécurité. Charbons spéciaux pour la projection, marque *Conradty-Noris* les plus réputés. Fournitures générales neufs et occasions pour le cinéma. Postes complets, fauteuils, décors, groupes électrogènes, etc. etc. Installations complètes de salles de spectacles.

CINÉMA-OFFICE

22 & 30, Rue de Trévise, PARIS (9e)

(Fondé en 1905)

Fournitures générales pour Cinémas. — Postes. — Groupes. — Fauteuils. — Neuf et Occasion. — Vente. — Achat. — Echange. — Réparations. — Catalogue gratuit sur demande.

L. LAENNEC. — Tél. Bergère 50-99 (4 à...)

SPÉCIALITÉS SIÈGES A BASCULE

MARZO

Maison fondée en 1860

39, rue des Terres-au-Curé, 9, Villa Nieuport Paris (13e)

Groupes électrogènes et convertisseurs, ... vente et achat ... (37 à...)

FAUTEUILS et STRAPONTINS depuis **10** fr.

DELAPORTE, Constructeur

21, Rue Chevreul, à PANTIN, (Seine)

Livraison rapide

Moyens de communication : tram : Bobigny-Opéra et Bobigny-Les Halles : Arrêt : Rue de Pantin au Pré-St-Gervais. (41 à...)

FAUTEUILS ET STRAPONTINS

N'ACHETEZ PAS avant d'avoir consulté....

FLEURET & LADOUCE

.... **à SAINT-DIZIER (Haute-Marne)**

Vous trouverez un grand choix de modèles, des prix réduits et une fabrication irréprochable.

Modèles visibles à PARIS, chez Monsieur COCANDEAU, 127, Faub. du Temple. Métro : Belleville. Téléph. : Nord 34-75. (12 ..)

OCCASION A SAISIR : Banquettes dossier, pieds fonte (200 places). — Bancs sans dossiers (250 places) — 200 chaises pliantes — 2 postes « Guil » profess. 50 et 100 amp. 1 projecteur « Guil » seul, Le tout excellent état. Ecrire pour conditions à THIRRIOT, Cinéma, faubourg Saint-Julien, Mézières (Ardennes). (44 45-46-47)

FAUTEUILS A BASCULE depuis 11 fr. **50**

Chaises pliantes en fer **7** fr. **50**. — BANULS, place de la Mairie, Alais, (Gard), (31 à..)

FAUTEUILS ET STRAPONTINS

Système de fermeture breveté S. G. D. G.

PÉGHAIRE

43, Rue de Reuilly, 43

PARIS 12e — Tél. : Roquette 31-93 (41 à 50)

ACHAT ET VENTE DE FONDS

NICE CINÉMA plein cent. Bén. nets 35.000. Salle mod. mat. neuf, à v. c maladie. DAGUERRE, 27, av. N.-Dame, Nice. (45-46-47)

A VENDRE le plus joli établissement de province, gros bénéfices, au prix du matériel. Bail à volonté. Le vendeur se retire des affaires Ecrire au *Courrier* W. S. (45-46-47-48)

CINÉMA 700 places, dans grande ville du centre. Situation parfaite, bonne clientèle, affaire d'avenir. A vendre. Excel. conditions. — Ecrire : R. T. B, au *Courrier*. (18 à...)

POUR VENDRE OU ACHETER CINÉMAS de toute importance et dans n'importe quelle région ? Ne faites rien sans consulter les répertoires de l'OFFICE J. MOLLET à Abbeville (Somme). (21 à...)

CINÉMA, r. d. Agen. 600 pl. B. 17 ans. Bénéf. prouv. 60.000. Av. 120.000 Cpt. BOILLOT, r. du Coq, à Bar-le-Duc. (46)

GRAND CINÉMA (Nord), avec 70.000 fr. — CINÉ en banlieue avec 20.000 fr. Autre avec 50.000, etc. PATRICE, 11, boulevard Bonne-Nouvelle. (46-47)

DIVERS

Les Conférences Métapsychiques de Mlle Volf sur Vénus, la planète des Diamants, Saturne et Mercure, sont en vente au *Courrier*. — Prix : 1,50. Par poste : 1,65. (20 à...)

OCCASION. A vendre film annonce " *Le Tourbillon* ". — S'adresser au *Courrier*. (29 à...)

PROJECTION ET PRISE DE VUES

seul établissement enseignant rapidement et sérieusement. Cours de 10 à 12 heures, de 14 à 17 heures et de 20 à 22 heures. *Grand Choix* d'appareils de projection et de prise de vues. Matériel neuf et d'occasion. Vente et achat. — ECOLE PROFESSIONNELLE, 66, rue de Bondy, Paris, groupes électrogènes et convertisseurs. (33 à...)

GRANDE MANUFACTURE DE SIÈGES DE BILLANCOURT

FAUTEUILS NE TRAITEZ RIEN sans voir nos **60** modèles ET RETENEZ BIEN !

Nous rendre visite c'est traiter avec nous

POURQUOI ?

Parce que du plus simple au plus riche ils sont, à qualité égale, *Les plus beaux* / *Les plus solides* / *Les meilleurs marchés*

50 pour cent LES MOINS CHERS

Immense production | *Tous nos fauteuils sont garantis* | *Trois grandes usines* | *Concurrence impossible*

— Nombreuses références —

FAUTEUILS depuis **9** francs **STRAPONTINS** depuis **12** francs

NOTA. — Aucune maison n'est dépositaire de notre fabrication et notre strapontin extra-plat, B. S. G. D. G., ne possède que 3 centimètres d'épaisseur ; il est unique en son genre de construction ; sa solidité est digne à toutes épreuves et n'a aucune ferrure en saillie ; il peut s'adapter à tout endroit. **CHAISES DE LOGES** velours **32** francs

4, rue Traversière à BILLANCOURT (Seine)

Métro jusqu'à Auteuil et Tramway jusqu'à Pont Billancourt. (46 à...)

Le Gérant : Charles Le Fraper. Imp. du COURRIER, 26, Rue du Delta — Tél. : Trud. 28 07